

Rencontres
des acteurs
de la **ville**

Colloque « Villes et mémoires »

S é m i n a i r e
du 17 juin 2004

Les éditions de la DIV

Séminaire du 17 juin 2004

Colloque Villes et mémoires

Les éditions de la DIV

ORGANISATION DU SÉMINAIRE

Martine de BOISDEFFRE

Directrice des archives de France

Claude BRÉVAN

Déléguée interministérielle à la ville

Préface	p.6
Remerciements	p.8
Ouverture de la journée	
<i>Martine de BOISDEFFRE, Directrice des archives de France</i>	p.10
<i>Claude BRÉVAN, Déléguée interministérielle à la ville (1998-2005)</i>	p.15
Introduction :	
Pourquoi travailler à collecter les archives, à écrire l'histoire et à transmettre la mémoire de la politique de la ville ?	
<i>André BRUSTON, président du programme interministériel de recherche « Cultures Villes et dynamiques sociales »</i>	p.20
État des lieux et récits d'expériences,	
<i>animé par Jean-Philippe LEGOIS, président de la section Archives municipales de l'Association des archivistes français</i>	
<i>p.28</i>	
1/ La Houillère, mémoires de quartier	
<i>Vincent CRETON, Contrat de ville d'agglomération de Charleville-Mézière</i>	p.28
2/ Le guide des sources des archives de la politique de la ville au Centre des archives contemporaines,	
<i>Marie-Laure BACHELERIE, Archives du CNRS</i>	p.32
3/ La mémoire des quartiers au travers des archives; pour une collecte valorisée des archives,	
<i>Sylvie DENIS, Archives municipales de La Rochelle</i>	p.34
4/ Collecte d'archives orales à Saint-Denis,	
<i>Frédérique JACQUET, directrice des archives municipales de Saint-Denis</i>	p.39
5/ Mémoire, l'avenir en chantier	
<i>Marie LEROY, Contrat de ville du Blanc Mesnil</i>	p.43
Débat	p.46

**Mémoire(s) de la politique de la ville :
pluralité, enjeux, connaissance,**

table-ronde animée par Daniel ASSERAY, président du Conseil d'administration de RésO Villes.....p.50

1/ Une obligation de mémoire de la politique de la ville

Michel DIDIER, responsable du Centre de Ressources de la délégation interministérielle à la villep.52

2/ La projet de campagne de collecte d'archives orales

Marie-Paule ARNAULD, directrice du Musée des monuments français et présidente de la Commission « archives orales » du Conseil Supérieur des Archivesp.55

3/ Le point de vue des historiens sur les archives de la ville

Annie FOURCAUT, professeur à l'université de Paris I - Panthéon Sorbonnep.59

4/ Les productions mémorielles dans l'agglomération lyonnaise

Catherine FORET, sociologue.....p.62

5/ Le protocole de décentralisation culturelle en Seine-Saint-Denis

Jean-Barthélemi DEBOST, historien, bureau du patrimoine du Conseil général de Seine-Saint-Denis.....p.66

6/ La mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration

Jacques TOUBON, Président de la Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigrationp.70

7/ La capitalisation des savoir-faire de la ville

Jean-Pierre ROGER, Inter-réseaux des professionnels du développement social urbainp.73

Débat.....p.76

Conclusion

Claude LANVERS, Délégué-interministériel adjoint à la ville (1998-2004)p.80

Liste des participants.....p.84

Bibliographie.....p.91

Les villes ont une histoire et les quartiers de la politique de la ville y occupent une place particulière, à la fois comme les lieux d'expression des multiples difficultés de nos sociétés urbaines mais aussi comme les lieux de formidables innovations et de solidarités humaines. Cette mémoire peut s'écrire de diverses manières, mais l'une des plus porteuses d'enseignements est sans doute de l'appréhender à travers le prisme d'une politique publique particulière, mise en place il y a trente ans par l'État en partenariat avec les collectivités locales et avec le monde associatif, la politique de la ville.

Or, cette histoire reste à faire, car elle oblige à recourir à des sources très nombreuses, souvent dispersées ou discontinues et à s'appuyer à la fois sur les textes réglementaires, les actions menées par les élus locaux et les associations sur le terrain, sur le témoignage de tous ceux qui l'ont vécue et mise en œuvre, élus, professionnels et habitants, qu'il est urgent de recueillir.

Au moment où le gouvernement a engagé un programme de requalification urbaine sans précédent dans un grand nombre de ces quartiers, il y a là une formidable opportunité pour en faire l'histoire et pour engager un travail de mémoire avec les habitants.

C'est à cet objectif que la DIV et la DAF ont souhaité répondre en s'engageant dans un programme national d'action et en organisant une journée d'études « Villes et mémoire » à Paris en juin 2004 qui a rassemblé plus de 200 personnes, historiens, élus, archivistes, professionnels de la politique de la ville, responsables associatifs, destinée à éclairer les enjeux méthodologiques de ce travail et à valoriser les expériences locales, dont les actes sont désormais publiés.

L'organisation de ce colloque ne constitue qu'un volet du partenariat mis en place entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France. Depuis plusieurs années déjà ces dernières ont en effet développé des liens étroits dans le souci de retracer une histoire encore mal connue et d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de la mémoire d'un domaine emblématique par excellence de l'action de l'État.

Pour sa part, la direction des archives de France se doit en effet de ne négliger aucun secteur de l'action administrative et d'attacher à la collecte

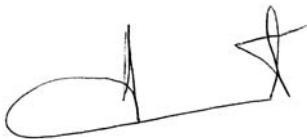
des sources des nouvelles missions que se donne l'État la même attention que celle qu'elle apporte depuis près de deux siècles à la prise en charge des archives des branches plus classiques de l'administration. Elle doit veiller à la conservation de la mémoire contemporaine avec autant de soin qu'elle le fait pour les périodes plus anciennes. Elle doit se montrer encore plus vigilante dans un domaine comme celui de la politique de la ville marqué par la diversité des différents dispositifs successivement mis en œuvre.

Toutefois, la collecte qui passe par une identification précise des sources, par leur recensement, par l'élaboration d'instructions de tri, par la sensibilisation non seulement des producteurs et détenteurs de ces archives mais encore des services d'archives appelés à les conserver, ne constitue qu'une étape de ce partenariat. C'est ainsi qu'au versement des archives, s'ajoute une ambitieuse campagne de collecte de témoignages oraux lancée en partenariat avec la commission des archives orales du Conseil supérieur des archives, auprès des concepteurs, des réalisateurs et des expérimentateurs de la politique de la ville.

La mise en valeur de cette mémoire constitue une autre nécessité car toute action de collecte ne se justifie que dans une perspective d'utilisation et d'exploitation ultérieures. C'est ce souci partagé qui a conduit la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France à développer les liens avec les milieux de la recherche comme l'illustre la présente publication.

D'autres actions sont envisagées ; elles visent également à aider tous les acteurs locaux, publics et privés, à s'engager dans ce travail d'histoire et de mémoire qui contribue à faire mieux connaître et reconnaître la place de ces quartiers et de leurs habitants dans nos politiques urbaines et de cohésion sociale.

La déléguée interministérielle à la ville



Anne-Marie CHARVET

La directrice des archives de France



Martine de BOISDEFRE

Organisation :

- Délégation interministérielle à la Ville

Michel DIDIER, responsable du Centre de Ressources

Barbara DOMENECH, archiviste, Centre de Ressources

Julien MISCHLER, archiviste, Centre de Ressources

Marie-Christine REMIR, secrétariat du Centre de Ressources

- Direction des Archives de France

Pascal EVEN, Département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle (DPACI)

Marie-Françoise LIMON-BONNET, DPACI

Yannis SUIRE, DPACI

Solange BLUSSON, secrétariat DPACI

Le personnel du Musée des arts et traditions populaires et en particulier M^{me} KEFI

Les membres du Comité de pilotage national

Marie-Paule ARNAULD, présidente de la Commission archives orales du Conseil Supérieur des Archives

Daniel ASSERAY, président de RésO Villes

Nathalie BARRE, Archives municipales de Nantes

André BRUSTON, président du programme interministériel de recherche « Cultures, Villes et dynamiques sociales »

Guy CHAPRON, correspondant régional, SGAR Champagne-Ardenne

Jean-Barthélemy DEBOST, historien, chargé de mission au Conseil général de Seine-Saint-Denis

Catherine FORET, sociologue

Jean-Philippe LEGOIS, représentant de la section des archivistes municipaux de l'Association des archivistes français (AAF)

Hélène LHOUMEAU, conservateur à la mission des Archives nationales auprès du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement

Bénédicte MADELIN, directrice de Profession Banlieue
François MENARD, chargé de mission DIV
Christian OPPETIT, Archives nationales Section du XX^{ème} siècle (anciennement directeur des Archives départementales de Seine-Saint-Denis)
Benoît POUVREAU, historien, chargé de mission au Conseil général de Seine-Saint-Denis
Jean-Pierre ROGER, Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain
Thibault TELLIER, historien (CHRENO-IUT-B-Université Lille III Charles de Gaulle)
Hervé VIEILLARD-BARON, professeur de géographie à l'université de Paris VIII

Les intervenants de la Journée :

Marie-Laure BACHELERIE, Archives du CNRS
Martine de BOISDEFFRE, Directrice des archives de France
Claude BREVAN, Déléguée interministérielle à la ville
Vincent CRETON, Contrat de ville d'agglomération de Charleville-Mézières
Sylvie DENIS, Archives municipales de La Rochelle
Annie FOURCAUT, professeur à l'université de Paris I-Panthéon Sorbonne
Frédérique JACQUET, Archives municipales de Saint-Denis
Claude LANVERS, Délégué adjoint à la ville¹
Marie LEROY, Contrat de ville du Blanc Mesnil
Jacques TOUBON, Président de la Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration.

¹ Claude Lanvers, délégué-adjoint (1998-2004)

Martine de Boisdeffre*Directrice des archives de France***Claude Brévan***Déléguée interministérielle à la ville¹***Martine de BOISDEFFRE**

Il m'est particulièrement agréable d'ouvrir aujourd'hui, conjointement avec Madame Claude Brévan, déléguée interministérielle à la Ville, cette journée d'étude consacrée aux archives de la politique de la ville. Ainsi, nous voici tous réunis, agents de la Délégation, historiens et universitaires et bien sûr archivistes, pour souligner l'intérêt des sources relatives à l'histoire de la ville, évoquer les différents moyens de conserver et de mettre en valeur cette mémoire, encore récente, et pour cette raison, encore peu connue. Des expériences seront décrites par les archivistes toujours soucieux d'assurer la sauvegarde et de collecter la mémoire de nos villes et de nos quartiers ; les acteurs de la politique de la ville nous montreront à leur tour que la connaissance de l'action passée apparaît indispensable, qu'un regard sur le passé permet non seulement de mesurer l'importance de l'effort accompli mais également ses difficultés, ses échecs et ses succès et qu'une politique est d'autant plus forte qu'elle est enrichie par l'expérience. Le troisième regard sera celui des chercheurs et des universitaires qui certes n'ont pas attendu cette journée pour se pencher sur la politique de la ville dans notre pays mais qui, là encore, nous feront partager leurs attentes et leurs déceptions dans l'utilisation de ces ensembles documentaires encore mal connus.

¹ Claude Brévan a occupé les fonctions de Déléguée interministérielle à la Ville de 1998 à 2005

Rares sont les occasions pour les archivistes de travailler en étroite coopération avec les producteurs d'archives et les milieux de la recherche sur des dossiers à peine fermés, sur des ensembles de dossiers qui, dans bien des cas, n'ont pas encore rejoint les services d'archives publics. Il s'agit là d'une expérience nouvelle, passionnante à bien des égards, stimulante sur le plan intellectuel et toujours riche d'enseignements.

Mais puisque nous parlons d'archives, il est bon sans doute que soit retracée rapidement la genèse de cette coopération entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France. Gardienne de la mémoire de la Nation, la Direction des archives de France a toujours suivi avec la plus grande attention les évolutions de l'administration avec le souci affirmé d'assurer la sauvegarde des archives des nouvelles structures créées pour répondre aux besoins de la société et éviter que la trace de leur action ne soit perdue.

Aussi a-t-elle accueilli tout naturellement la demande de concours présentée par la Délégation interministérielle à la Ville, confrontée à la saturation de ses locaux d'archivage, pour organiser ses archives. Mais très rapidement, la qualité des contacts établis entre leurs responsables a permis à la Délégation interministérielle à la Ville et à la Direction des archives de France d'envisager une coopération dépassant les limites d'une simple intervention archivistique, somme toute classique, et de s'orienter vers un véritable partenariat axé sur la mise en valeur des sources disponibles et sur leur enrichissement.

Résultat fructueux de la découverte mutuelle de deux institutions, ce partenariat qui s'est concrétisé bientôt par un échange de lettres, pouvait s'appuyer de façon heureuse sur une coopération déjà établie, de façon certes moins institutionnelle, avec le réseau territorial des archives, notamment à l'occasion du colloque organisé à Toulouse en 2000. Nombreux avaient été en effet les responsables des services d'archives à participer aux travaux du colloque de Toulouse.

Pouvait-il en être autrement pour des professionnels responsables de la conservation des sources de la mémoire urbaine ? Notre pays dispose en effet d'un réseau dense de services d'archives communales, réseau déjà ancien, mais profondément dynamisé au cours des dernières décennies par la création de nouveaux services dans des agglomérations qui, sous la pression économique et les flux migratoires, ont connu un développement sans précédent. Ce réseau présente la particularité d'être animé par des équipes jeunes, actives et dyna-

miques, concernées au premier chef par l'animation du tissu local. Il était naturel que les archivistes apportent un intérêt tout particulier à la conservation de la mémoire des quartiers. L'archiviste, homme ou femme de son temps, s'efforce en effet de conserver la trace et le souvenir des évolutions dont il est le témoin. Or dans le domaine de l'urbanisation, notre pays comme ses voisins, a connu une évolution très rapide ; indépendamment de la création des villes nouvelles, la plupart des villes françaises ont bénéficié d'une croissance particulièrement forte au cours des quarante dernières années, croissance liée à l'exode rural, à l'essor économique des Trente Glorieuses, à l'immigration.

Les archivistes se sont montrés très rapidement soucieux de garder les traces de l'évolution urbanistique de leurs cités qui modifiait radicalement l'aspect de certains quartiers, de conserver les souvenirs de leurs habitants les plus anciens au même titre que ceux des nouveaux arrivants. Certes les archives administratives permettent à l'historien de retracer les étapes de cette transformation mais ces papiers, aussi riches et bien conservés soient-ils, ne peuvent restituer pleinement l'aspect social et humain de ces transformations. Face à un environnement se modifiant rapidement, les archivistes communaux mais également les responsables des services départementaux d'archives se sont engagés dans une collecte de témoignages oraux des anciens comme des nouveaux habitants, des individus comme des responsables associatifs. De la même façon, ils ont mis l'accent sur la collecte, voire la production parfois, d'archives audiovisuelles et de reportages photographiques destinés à conserver le souvenir visuel du cadre urbain et de ses modifications.

Cette attention toute particulière apportée à la vie quotidienne de leurs concitoyens, les archivistes l'ont dirigée tout naturellement vers les quartiers dits difficiles avec un double souci, celui de collecter des sources essentielles à la compréhension de l'histoire contemporaine de leurs cités et également celui de faire participer leurs habitants à l'élaboration de cette mémoire.

Il est sans doute un domaine où cette action dont les différentes facettes ont été mises en valeur par le recensement des expériences tentées par les services d'archives, dressé par la section communale de l'Association des archivistes français, se révèle particulièrement important, c'est celui de l'intégration des communautés d'origine étrangère. C'est vraisemblablement en ce domaine que le partenariat engagé entre le réseau de la Délégation

interministérielle à la Ville et celui des archives, avec le soutien du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration² peut se révéler le plus fructueux. D'autres pays voisins ont lancé déjà des expériences analogues qui montrent, dans le domaine des musées notamment, que la connaissance de l'histoire locale constitue un facteur non négligeable d'intégration. L'histoire des étrangers dans notre pays est suffisamment riche et ancienne pour qu'elle fasse l'objet d'investigations rétrospectives et les chercheurs ne s'en privent pas. On mesure désormais pleinement en effet le rôle économique et social de l'immigration en France et l'enrichissement qu'elle représente pour la communauté nationale.

Je tiens à saluer, à cette occasion, le soin apporté par les responsables des archives départementales et communales à la collecte des archives d'associations actives dans le domaine de l'accueil et du soutien aux migrants et les animations développées en direction de ces communautés, italienne et polonaise pour prendre des exemples plus anciens ou maghrébine pour une époque plus récente.

Parmi les initiatives développées par le réseau des archives dans ce domaine, le rôle des services éducatifs apparaît essentiel. Beaucoup est déjà fait mais le partenariat engagé avec la Délégation interministérielle à la Ville comme avec le Centre de ressources et de mémoire de l'immigration³, doit être l'occasion de renforcer encore davantage cette activité essentielle des services d'archives.

C'est à partir de ce constat et sur ces bases prometteuses qu'a été établi le programme de coopération engagé entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France. Sur un plan pratique, cette coopération repose en premier lieu sur l'identification et le recensement des sources relatives à l'histoire de la ville. Bien évidemment, l'organisation des archives de la Délégation, engagée depuis plusieurs mois maintenant, constituait un préalable indispensable. L'affectation de locaux appropriés, le recrutement d'agents formés aux techniques des archives, les conseils dispensés par le service des missions de la Direction des archives permettent d'envisager à court terme l'exploitation de ces gisements documentaires par les chercheurs. Mais ce recensement doit également porter sur les archives des services déconcentrés de l'État, celles des sous-préfets à la ville, des centres de ressources, celles des collectivités territoriales...

² et ³ Actuelle Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Le recensement des sources ne constitue qu'un préalable à une entreprise de collecte raisonnée qui permette le versement de ces dossiers dans les services d'archives, leur tri et leur classement, la rédaction d'instruments de recherche qui en facilitent la communication et l'exploitation par les chercheurs. Une instruction destinée à sensibiliser les producteurs et les services d'archives au recensement et au versement de ces documents dans les services publics d'archives sera prochainement diffusée dans les différents réseaux concernés.

Collecter est une chose ; valoriser ces archives en est une autre, aussi essentielle que la première. Déjà un guide des sources de la politique de la ville dans les collections du centre des archives contemporaines de Fontainebleau a été réalisé et il est prévu qu'à terme cette entreprise soit étendue à l'ensemble des services d'archives.

À côté de ces actions classiques qui constituent le cœur du métier de l'archiviste, d'autres voies s'ouvrent, tout autant fructueuses, notamment la collecte des témoignages oraux. À ce titre, il m'a été particulièrement agréable de voir le Conseil supérieur des archives et sa commission des archives orales présidée par Marie-Paule Arnauld, prendre l'initiative d'une campagne novatrice. Dans sa réunion de décembre dernier, le conseil a fait sienne une proposition de la commission visant à donner la priorité à la collecte de témoignages sur la politique de la ville dans notre pays et sur les modalités de son application, avec le souci de faire parler non seulement les concepteurs et les initiateurs de cette politique mais également les responsables de sa mise en œuvre, les services extérieurs de l'État et les élus ou encore les populations concernées avec les témoignages des habitants et des responsables associatifs.

Pour réaliser cette campagne, la commission sait pouvoir s'appuyer sur le réseau des archives et dès la fin de cette année, des expériences doivent être conduites sur des sites choisis conjointement par la Délégation interministérielle à la Ville, le Centre de ressources et de mémoire de l'immigration⁴ et la Direction des archives de France.

Enfin, la mise en valeur de ces sources, le partage de cette mémoire constituent un objectif essentiel de la Délégation interministérielle à la Ville, de la Direction des archives de France et des élus qui ont la responsabilité

⁴ Actuelle Cité nationale de l'histoire de l'immigration

de ce patrimoine. J'ai déjà évoqué la dynamisation indispensable des services éducatifs dont le rôle ne saurait être négligé auprès des plus jeunes de nos concitoyens. Il nous appartient de leur donner les moyens de développer leurs activités, de les rendre présents par l'accueil de classes, l'organisation d'expositions itinérantes. Bien d'autres actions en direction de ces nouveaux publics doivent être imaginées et mises en œuvre.

Enfin la connaissance scientifique de ce riche passé doit être encouragée ; la manifestation d'aujourd'hui en constitue une occasion privilégiée et nous savons qu'elle préfigure un colloque que la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France se proposeront d'organiser avec leurs partenaires. Les projets ne manquent pas lorsque la volonté est présente et je sais qu'elle ne fait défaut ni dans le réseau de la Délégation interministérielle ni dans celui des archives.

Claude BRÉVAN

Madame la directrice, vous avez abordé de nombreux aspects, aussi mon propos sera bref. Je souhaite évoquer les raisons pour lesquelles nous nous sommes engagés dans ce travail tellement fructueux avec la Direction des archives de France et vous tous. Un tel travail structuré et systématique sur cette question nous semble très important et urgent.

Nous sommes toujours frappés par la capacité des institutions à faire preuve d'amnésie face aux politiques publiques, tendance probablement liée au fonctionnement même des administrations. Les personnes évoluent souvent d'un poste à l'autre et sont censées tout savoir dès leur approche d'un sujet. Personne n'a vraiment le temps de se plonger dans le passé des politiques publiques avant d'en aborder une nouvelle. Cela nécessite une curiosité et des efforts particuliers. Le monde des chercheurs, des historiens et des archivistes connaît assez bien le passé. Les responsables locaux, techniciens et élus ont accès à cette connaissance. Cependant, l'amnésie peut également se rencontrer dans les collectivités locales et cela peut même aller jusqu'à une certaine déformation de ce qui s'est passé antérieurement.

Ce travail que nous engageons sur les archives de la politique de la ville est destiné à éviter une telle amnésie, extraordinairement pénalisante et qui ne permet pas à ces politiques de se déployer, les premiers pas étant toujours renouvelés et les enseignements non tirés. Il est dès lors impossible de restituer une politique dans une lignée. Au contraire, dès que l'histoire des politiques publiques est abordée, le système apparaît sédimentaire, complexe et intéressant. Nous avons beaucoup à apprendre.

En août 2003, le Parlement a voté une Loi de programmation sur la ville. Bien peu se souvenaient alors que dans les années vingt, une loi-programme semblable, la Loi Loucheur, portait également sur une période de cinq ans en produisant quantité d'effets. Nous observons là une répétitivité des politiques publiques intéressante dont nous devons être conscients afin de pouvoir nous référer à ces histoires.

Le second aspect que je souhaite évoquer, outre la difficulté à cerner le concept même de politique de la ville et donc le champ de ses archives, concerne les caractéristiques humaines de la politique de ville. Ce n'est pas simplement une politique institutionnelle. Elle raconte des histoires de vie des personnes et des sociétés. Nous avons un devoir de respect face à cette dimension et devons éviter son effacement et sa négation, d'autant plus à une époque où la société jette un regard condescendant et parfois méprisant sur les lieux qui ont abrité ces histoires de vie.

En effet, l'urgence est de travailler sur ces histoires de vie, sur la mémoire au moment des transformations des quartiers lors des démolitions. Il est alors réalisé un travail de mémoire destiné au public, mais est-il réellement destiné à créer des racines et à apaiser les craintes ? Réalisés dans la précipitation sur des périodes courtes, ces travaux de mémoire peuvent aussi bien constituer une fête comme une homélie funèbre. Il est préférable qu'ils existent, mais cela ne suffit pas. Il est nécessaire de restituer ce travail de mémoire sur des périodes plus longues, de le structurer à une époque où l'idée de racine est si répandue. Au moment où se fait jour la volonté de faire évoluer les conditions de vie dans ces quartiers, il est important de savoir d'où l'on vient, comment on y a habité et ce qu'on y a fait.

La question de la collecte et de la valorisation des archives amène directement à s'interroger sur le public visé et le champ de travail. Aucune réponse absolue ne peut être apportée, du fait même de l'ambiguïté du concept de politique de la ville, qui maintient une réelle ouverture des hypothèses en la matière. La réponse est forcément composite, car le

domaine n'est pas clairement identifié. La géographie elle-même est mouvante et évolue dans le temps. Deux écueils se révèlent. D'une part, il faut éviter une référence trop étroite, strictement administrative et budgétaire de ce qu'est une politique de la ville. D'autre part, il est important de ne pas entretenir une vision trop large, qui embrasserait la totalité des adhérences entre cette politique et toutes les autres, qui influent manifestement sur les territoires concernés. Nous devons donc nous situer entre un noyau trop rétréci et une définition tentaculaire. Le juste équilibre n'est jamais facile à trouver.

Les archives seront certainement discontinues. En effet, nous observons un éclatement considérable des partenaires. Il n'est pas possible de créer des obligations de dépôt des archives. Le milieu associatif comporte notamment ses règles propres, de même que les administrations ne sont pas forcément vertueuses de ce point de vue. De nombreux chefs de service ont assisté à la mise à la benne de dossiers, l'archivage n'étant pas réellement un élément de la culture des services techniques. Nous rencontrerons donc nécessairement des discontinuités dans ces archives, avec une hypertrophie des documents administratifs. Il est probable que nous connaissions des difficultés dans la reconstitution des processus de décision. En effet, ces documents préparatoires sont fréquemment éliminés. Pourtant, cette politique renvoie à une méthode, et l'histoire de la prise de décision est en soi un élément passionnant. Ces archives seront donc certainement abondantes, discontinues et difficiles à exploiter.

J'anticipe également des difficultés à réunir des archives iconographiques, ce qui est paradoxal. À cet égard, le ministre a récemment demandé à la Délégation interministérielle à la Ville (DIV) de lui transmettre des photographies d'immeubles insalubres. Je reconnais que le fonds iconographique de la DIV n'est pas très fourni. Nous avons néanmoins cherché, et nous nous sommes rendus compte que nous disposions de très peu d'images de ce type. Lors de nos incursions sur le terrain, nous faisons preuve d'une vraie pudeur à ne pas photographier ce qui était épouvantable.

Il n'est pas souhaitable de verser dans le spectaculaire, mais il n'empêche que notre fonds iconographique s'est révélé incroyablement froid et plat car nous disposons de très peu d'images montrant la vie quotidienne des personnes.

L'aspect le plus novateur dans la démarche de la DIV me paraît être cette campagne d'archives orales. Il était urgent de se préoccuper de cet aspect, car les quartiers concernés sont pour certains déjà anciens d'une cinquantaine d'années. Nombre d'entre eux ont beaucoup évolué sur le plan sociologique

et il demeure peu d'habitants, d'origine, vivants. Et cela n'est pas simple de retrouver des témoins. Nous pourrions comparer la démarche à celle ayant trait aux cérémonies de commémoration du Débarquement en Normandie. Posséder des archives orales remontant à une époque éloignée suppose d'agir vite. Dans le cas contraire nous recueillerions des mémoires recomposées. À ce moment où nous engageons une grande politique de rénovation, il existe donc une certaine urgence à retravailler ces sujets.

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est intéressée par ces questions de mémoire. Dans les conventions passées avec les villes qui demandent des budgets, figurent des formules mettant en évidence l'importance de ce travail sur la mémoire et l'histoire des quartiers et sur la constitution d'archives. C'est la première fois qu'une grande politique publique comporte ce type d'injonction.

Chacun doit se mobiliser autour de cette question. Je me réjouis de vous voir si nombreux aujourd'hui car le sujet n'est pas des plus médiatiques. Les colloques sur la politique de la ville sont assez récurrents. Nous ne pouvons ignorer qu'ils sont l'occasion de répéter régulièrement des propos semblables et le public est souvent le même. Les séminaires, comme celui auquel nous participons et qui étudie le domaine à sa source, sont plus rares. Le rassemblement de personnes passionnées par un même sujet, sans obligation institutionnelle ou de partenariat et sans de grandes perspectives de financement à la clef est ainsi une excellente initiative. Sur cette question du financement, il est possible que la situation évolue, mais ce n'est pas aujourd'hui la principale attractivité du programme. Cette démarche est réellement porteuse de beaucoup d'espoirs pour la réussite de vos travaux et je vous remercie tous de votre présence. Nous attendons beaucoup de la coopération avec le Centre de ressources et de mémoire de l'immigration. Je suis persuadée que cette journée sera une étape décisive dans les progrès que nous devons accomplir ensemble.

Mise en perspective : pourquoi travailler à collecter les archives, à écrire l'histoire et à transmettre la mémoire de la politique de la ville ?

André Bruston

*Président du programme interministériel de recherche
« Cultures, villes et dynamiques sociales »*

«Établir les faits et puis les mettre en œuvre... Eh oui, mais prenez garde : n'instituez pas ainsi une division du travail néfaste, une hiérarchie inutile et dangereuse ; n'encouragez pas ceux qui, modestes et défiants en apparence... amassent des faits pour rien et puis, bras croisés, attendent éternellement que vienne l'homme qui viendra les rassembler. »

Au delà d'une langue un peu désuète, cette interpellation des historiens par Lucien Febvre dans *Combats pour l'histoire* dit assez bien les risques encourus dans des dichotomies brutales entre le document archivé, la mémoire enregistrée, et l'interprétation, elle-même affaire de l'historien et affaire de tous.

Mais cela n'invalide pas, du moins je le crois, une tentative de clarification des tâches que nous avons devant nous s'il s'agit bien de travailler à la mémoire et à l'histoire des politiques de la ville.

Quel enjeu ?

En rappelant que cette question appelle toujours « enjeu pour qui ? »

- pour les politiques publiques de demain : savoir ce qui a été fait, les richesses et limites de l'action passée, cela concerne aussi bien les politiques que les mouvements associatifs et les experts ; et, alors qu'il ne subsistera peut-être plus qu'une vague mémoire, il reviendra aux historiens d'exploiter tous les supports disponibles et de les mettre en œuvre,
- pour les historiens eux-mêmes, qui font appel aujourd'hui à un nombre grandissant de supports, qui ont appris à interpréter tant d'indices diversi-

fiés, mais pour qui la préservation et la mise à disposition du document quel qu'il soit restent décisifs,

- pour préparer l'appréciation d'une société sur elle-même, sur ce qui l'a fait devenir ce qu'elle est : on ne saurait nier, par exemple, qu'un retour historiquement informé sur les origines des grands ensembles soit aujourd'hui un des meilleurs moyens de relativiser le rôle du bâti dans la stratification sociale.

Jeux de mémoire, faire l'histoire :

Le poids des appels à la mémoire dans les politiques de la ville pourrait surprendre, car il se situe sur deux plans : celui de la mémorisation de ce qu'elles ont fait et font, nous y reviendrons *infra*, et celui de la remémoration par les habitants de leur destinée dans le quartier, avant et pendant les moments forts des politiques publiques. Ce second chapitre est essentiel, car les recherches en cours (cf. séminaire Ségrégation et Mixité du PUCA⁵, séminaire de recherche de l'ARIESE⁶ pour le ministère de la Culture sur les processus mémoriels) montrent dans les dynamiques de l'habiter une grande influence de l'ancienneté dans le quartier. Alors que les différenciations de catégorie socio-professionnelle, d'activité ou de chômage, d'âge etc. ne jouent guère dans le rapport positif ou négatif au quartier, l'ancienneté qui implique la participation à une histoire joue très fort dans l'attachement. En même temps, ce sont des quartiers de migrants, porteurs de mémoires antérieures qui ne peuvent se dire, souvent, qu'en s'actualisant dans la confrontation avec celles du lieu. Et qui hélas ne sont très souvent mobilisées que pour euphémiser la disparition des lieux et tenter de faire oublier la dureté des opérations de démolition.

Il y a donc tout intérêt à provoquer le travail de remémoration et à recueillir ainsi des archives orales, sous quelques conditions sérieuses, la plus importante étant de ne pas tromper les témoins sur la nature de l'opération : leur mémoire peut être mobilisée pour des actions de transformation culturelle, d'animation ou de formation dans lesquelles les singularités de l'expérience sont celles qui font sens ; elle peut être aussi mobilisée différemment, comme

⁵ Plan Urbanisme Construction Architecture, ministère de l'Équipement

⁶ Association de recherche et d'intervention ethnologiques et sociologique (Lyon)

un témoignage à croiser systématiquement avec d'autres et avec les documents ou traces recueillis pour faire l'histoire. Non que celle-ci soit plus vraie parce qu'elle serait moins singulière, mais parce que c'est le rôle de l'historien que de poser la bonne question pour ses contemporains.

Que conserver des politiques de la ville ?

Il s'agit bien de politiques publiques : celles de l'État, certes, mais qui ne trouvent de terrain d'action que par la mise en place au niveau local de politiques ou stratégies locales, des collectivités territoriales mais aussi des bailleurs, des institutions de tous ordres et des associations.

Cela dessine un premier contour de ce qui peut être conservé, très classiquement (au moins en apparence) les documents administratifs centraux à Fontainebleau, ceux de l'État déconcentré aux archives départementales, des collectivités territoriales elles-mêmes, et des organismes para-publics.

Ce qui ne pose pas de problème méthodologique ardu dès lors qu'ont été identifiés les producteurs ; c'est là que le bât blesse : l'identification des producteurs de documents à recueillir n'est facile ni pour les acteurs des politiques de la ville, ni pour les archivistes. On pourrait alléguer que le sous-préfet à la ville, ou le délégué de l'État, devrait tout avoir, on sait qu'il n'en est rien. On y reviendra dans les recommandations.

Mais c'est aussi une politique dite « partenariale », elle s'adresse à de multiples acteurs, qu'il faut identifier dans les nombreux comités réunis pour préparer ou décider les diagnostics, les programmes et projets, les contrats. Il ne suffit pas de conserver les documents finaux, mais il faudrait obtenir des institutions participantes qu'elles versent les documents qui ont préparé leur prise de position.

Ces politiques publiques ne prennent sens que dans la transformation des quartiers auxquels elles s'appliquent : comment conserver, pour interpréter un jour l'ampleur et le sens des changements, les états successifs par lesquels sont passées les sociétés locales ? C'est à la fois indispensable pour juger de l'efficacité de l'action, et infaisable tant cela suppose la production de savoirs totaux, voire totalitaires. Il est pourtant possible de répertorier les points de vue qui permettent d'ouvrir un débat le jour venu : les savoirs produits par les instances administratives, les savoirs

produits par la recherche, les savoirs portés par les acteurs, y compris les habitants (notamment à travers les associations) sont placés en position de débat public qui soulève les contradictions. C'est en saisissant les conditions de ce débat et les points de vue opposés qu'il est possible de trier, de recueillir et d'archiver ce qui a du sens pour le futur. Il est impossible de tout savoir, mais nous pouvons choisir les points de vue nécessaires à la compréhension des paradoxes et contradictions.

Quelques remarques méthodologiques

Pour les archivages :

Autrefois la question du classement était postérieure au recueil ; les règles d'exhaustivité en matière administrative ont aussi le mérite, après ratissage serré, de laisser place aux choix. Mais dans le cas des politiques de la ville il n'y a pas d'administration autre que coordinatrice, il n'y a pas de service public appareillé dont l'existence dessinerait le périmètre spatial et temporel de ce qui doit être conservé.

Il faut donc admettre que l'on est face à un recueil dont les limites doivent être réfléchies collectivement et négociées, au risque de rejeter ce qui paraît inessentiel aujourd'hui et qui se révélerait décisif demain. Mais il n'y a pas à craindre ce type de mécanisme social, l'historien ne renoncera pas. Les choix effectués aujourd'hui dans les recueils documentaires renseigneront demain l'historien sur ce qu'étaient les modèles interprétatifs de ses prédécesseurs, et son imagination d'alors le conduira à faire appel à des sources auxquelles nous n'avons pas songé...

En reprenant ce qui était dit *supra* sur les acteurs, sur la nature des opérations et sur leur temporalité, il serait nécessaire :

- de rendre obligatoire le dépôt des documents des sous-préfets à la ville à chaque mutation : le *turn-over* est rapide, l'oubli guette. Il devrait en être de même pour tous les chefs de projet, qu'ils soient à l'échelle des contrats et grands projets ou porteurs d'un programme spécifique.
- de provoquer annuellement une rencontre des responsables d'archives départementales et municipales avec les instances maîtres d'ouvrage de la politique de la ville dans chacune des agglomérations concernées : suivant les cas, comité de pilotage ou d'évaluation de contrats, pilotage de grands projets. Il

s'agirait de définir avec les acteurs la nature et la périodicité des dépôts, ce qui vise à transformer ce qui est le plus souvent pris pour une recommandation normative en acte volontaire, conscient, collectif et négocié.

- sachant que la coordination s'applique à un grand nombre de services publics, il faudrait pouvoir corrélérer ces recueils spécifiques aux instances « ville » avec ceux de ces services ou administrations. Par exemple, la caractérisation géographique élémentaire suffira-t-elle à corrélérer les fonds de la prévention et des maisons de justice avec le pilotage des contrats de ville ? Il y a matière à réflexion sur les modalités de repérage des dépôts.

- il y a matière aussi à sensibilisation et formation : il ne s'agit pas de remplacer les archivistes, il s'agit d'avoir des relais sensibilisés et formés à leur logique et à leurs pratiques. Le respect des modes normalisés de recueil passe par leur compréhension...

Pour les archives orales :

Partout dorment des témoignages recueillis dans le louable souci de faire parler les anciens, de réparer les traumatismes des démolitions et des départs etc. Accumulés sans références et sans typologies ils ne peuvent plus dépasser l'anecdote... Faire parler un témoin de soi, des autres, des lieux, du temps passé et de ce qu'il considère lui-même comme une histoire vraie constitue un réel savoir-faire. Cela s'apprend. Les questionnaires sont orientés, parfois inductifs, et il est indispensable d'être conscient de ce phénomène, afin de réduire autant que possible les biais de la position de l'enquêteur.

Solliciter la mémoire dans de bonnes conditions présente une triple utilité.

- l'interviewé peut utiliser cette démarche dans son positionnement social, dans l'expression de soi.

- utilité collective, ici et maintenant, dans la construction d'une position, parfois identitaire, ou de revendication, d'affirmation du groupe, sociale et politique. Les situations de débat entre des collectifs de locataires et des bailleurs en sont l'expression. La mobilisation de la mémoire des entrants dans les immeubles et les quartiers a pu apporter du contenu au débat. Cela a permis de dépasser un affrontement sans objet en un échange sur des contenus négociables.

- utilité pour l'avenir : le chroniqueur local raconte ce qu'a été sa ville, l'historien utilise des faits, mais aussi des représentations, des modes de pensée, des symboles et l'image qu'entretenaient les contemporains de

ce qu'il étudiera. Ces appels à la mémoire peuvent être lancés à l'initiative des habitants et des associations, ou des archivistes, ou encore des chercheurs en sciences sociales.

Quelques suggestions pour l'action :

Je ne retiendrai ici pour me résumer que trois orientations :

- rendre obligatoire la pratique des dépôts des services publics, la rendre utile par la concertation avec des acteurs para-publics qui peuvent apporter des fonds essentiels aux dossiers publics, c'est affaire de procédure et la Direction des archives de France, les archives municipales et la DIV ont les moyens d'y faire face.

- provoquer, le plus souvent à l'occasion d'événements locaux ou commémorations spécifiques à une population ou à un lieu, des campagnes de témoignages dans des conditions professionnalisées. Il me paraît souhaitable de conduire ce type de campagne auprès des chefs de projets, dont certains ont été mis en place dans le cadre de la Commission nationale de développement social des quartiers, c'est-à-dire il y a plus de 20 ans.

- pour ce faire, lancer une série de formations à deux niveaux :

- a) Information, sensibilisation des professionnels de la politique de la ville, avec les modes de recours aux Archives. Ainsi, celles-ci pourraient disposer de relais dans les instances « ville ». Les centres de ressources existants me paraissent pouvoir remplir cette mission, avec l'aide d'historiens et de la Direction des archives de France. Des sessions de cet ordre auraient un caractère régional.

- b) Formation aux savoirs faire du recueil de témoignages et plus généralement d'archives orales. On ne peut pas espérer franchir un seuil significatif de qualité dans les techniques de recueil sans mettre en place au niveau régional un certain nombre de personnes formées, avec l'aide des spécialistes des archives ainsi que des historiens spécialisés. Je suggère par exemple de former et d'employer à cet effet un contingent d'étudiants d'histoire, d'ethnologie et de sociologie, niveau 3^e cycle, inscrits sur une liste d'aptitude par les Archives départementales. Ces jeunes scientifiques seraient employés en vacation ou en CDD par les instances de la politique de la ville. Cela suppose un engagement des archivistes et une sollicitation des universités. La maîtrise d'ouvrage de ce type de formation pourrait être conjointe entre les Archives et la DIV.

Toujours valoriser documents et recueils mémoriels

Le fait de valoriser par la recherche suppose de garder à l'esprit le fait que la recherche nécessite des soutiens systématiques, à caractère pluriannuel. Il faudrait construire aujourd'hui un soutien pluriannuel à un réseau d'histoire de la ville. Le dialogue de ce jour devrait donc être élargi au CNRS, avec la DAPA⁷ du ministère de la Culture, ou au ministère de l'Équipement. Ces acteurs disposent des ressources et de l'envie de s'impliquer. Ce point me paraît décisif, car bon nombre de chercheurs sont soumis à des temporalités trop brèves pour travailler efficacement. Ce travail de mémoire pourrait également être valorisé par l'école. Les approches sur la mémoire dans les quartiers voient les enseignants et leurs élèves se mobiliser pour des travaux qui ne présentent finalement aucun caractère de sédimentation. Il serait souhaitable d'offrir une possibilité aux documentations des collèges, une possibilité d'accumuler des dossiers et des moyens de relations avec les archives départementales ou municipales. Les outils informatiques peuvent être mis à contribution, comme les liens hypertexte. Ces documentations pourraient être dépositaires de ce qui a été réalisé sur un quartier, tant à travers les études et les recherches que dans les recueils de mémoire. La valorisation de ce travail passe également par l'action culturelle des institutions locales. Dans ce domaine, beaucoup a déjà été fait, avec l'appui du travail des historiens et des associations volontaires. Quelques précautions ne doivent pas être négligées. L'histoire des lieux ne doit pas être confondue avec l'histoire des populations. Les recherches effectuées par notre comité interministériel de recherche *Villes, cultures et dynamiques sociales* sur les travaux de certaines municipalités ont mis en évidence le fait que l'histoire des lieux cédait le pas, dans l'intérêt des publics, à l'histoire des populations. L'histoire des lieux est vite épuisée dans ses contenus mobilisateurs, tandis que l'histoire des populations rencontre les capacités de mobilisation des populations résidentes. De ce fait, elle constitue un objectif majeur de la valorisation.

⁷ Direction de l'architecture et du patrimoine

Animateur : Jean-Philippe Legois, Président de la section des archivistes municipaux de l'Association des archivistes français.

Participants :

Vincent Creton, Chef de projet du contrat de ville de l'agglomération de Charleville-Mézières

Marie-Laure Bachelerie, Archives du CNRS

Sylvie Denis, Archives municipales de La Rochelle

Frédérique Jacquet, Archives municipales de Saint-Denis

Marie Leroy, Contrat de ville du Blanc-Mesnil

Jean-Philippe LEGOIS

Je suis très heureux d'animer cette première séance de travail de la journée. Comme l'a souligné la directrice des Archives de France, le réseau des archivistes en général, et celui des archivistes municipaux tout particulièrement, est très intéressé et très impliqué dans les questions de politique de la ville. Il s'agit donc d'une occasion de renforcer le travail que nous allons aborder à travers ces récits d'expérience, qui dressent un premier état des lieux.

- 1 -

La Houillère, mémoire de quartier

Vincent CRETON

Je suis chef de projet depuis une quinzaine d'années maintenant. J'ai été très motivé par cette journée d'étude, car depuis tout ce temps j'ai pu constater qu'un certain nombre de réalisations ont été faites dans les quartiers. Certaines actions ou certaines méthodes ont été oubliées très rapidement. Je citerai à cet égard le cas des Ateliers Santé Ville, qui font à

nouveau l'objet d'une priorité dans l'action, après avoir été perdus de vue depuis leur création il y a douze ans.

L'expérience que je vais vous relater s'est réalisée sur plusieurs années. Elle concerne un film, réalisé par un centre social dans le quartier de la Houillère à Charleville-Mézières. L'objectif visait à accompagner et mobiliser la population sur l'évolution du quartier, avec une dynamique déjà engagée et qui devrait s'accroître, puisque ce quartier fait l'objet d'une procédure de renouvellement urbain.

L'évolution de ce quartier est semblable à celle de beaucoup d'autres en France. Il se situe en périphérie, sans être trop éloigné du centre. Il accueillait 6 000 à 8 000 habitants dans les années 1980 à 2000. Il a été construit très rapidement dans les années 1960 et a accueilli de nombreuses populations migrantes, à la fois rurales et issues des pays du Maghreb. Ce quartier a très bien vécu dans un premier temps. Il représentait alors le confort moderne, offrant des logements disposant de salles de bains et de toilettes à l'intérieur. Puis, il a connu les « dérives habituelles ». La politique de la ville à Charleville-Mézières s'est traduite ces vingt dernières années en un certain nombre de dispositifs que je vais rappeler. Ce fut le développement social des quartiers, concernant un autre quartier nommé Manchester. Ensuite, ces politiques de développement social urbain ont été élargies. D'autres thématiques ont été appréhendées comme la prévention de la délinquance et des actions sur la santé. Enfin, le contrat de ville a permis une approche plus générale, avec une géographie prioritaire concernant trois quartiers. Une zone franche urbaine, une zone de re-dynamisation urbaine et une zone urbaine sensible sont la traduction administrative de cette prise en compte.

Sur le quartier de la Houillère en 1982, le taux de chômage était de 11,1 %, pour un taux de 10,9 % sur la ville entière. En 1990, ce taux s'était dégradé fortement pour atteindre 23,7 % sur le quartier, pour une ville connaissant un taux moyen de 15,2 %. L'évolution très rapide est très significative de la difficulté grandissante et de la paupérisation des habitants. Des familles en grande difficulté sont dès lors concentrées dans un espace très dense. Au moment de la mise en place du RMI, trois cents personnes en bénéficiaient sur la commune et 50 % de ces bénéficiaires habitaient ce quartier.

En 1995, le quartier présente des signes manifestes de difficultés, qui s'expriment sous la forme de violences et de faits urbains spécifiques : toxicomanie, problèmes de vie sociale et de voisinage. Le quartier peut alors être considéré comme une zone de non-droit. Certains services n'osent plus s'y rendre.

Les constats des travailleurs sociaux sont très intéressants. Ils rapportent que les jeunes âgés de treize à quinze ans développent des comportements relativement graves : ils sont livrés à eux-mêmes. Un événement malheureux se produit alors. Un jeune pris en flagrant délit prend la fuite, tente de traverser la Meuse à la nage et se noie. Cet accident met le feu aux poudres. Des violences urbaines collectives s'engagent rapidement et durent quinze jours. Elles sont l'occasion d'incendies de bus, d'un gymnase et de manifestations graves. Ces événements provoquent bien évidemment une réaction combinée des pouvoirs publics. Le Préfet, le Président du Conseil général et le maire de la ville organisent une conférence de presse pour annoncer une forte intervention des pouvoirs publics. Des projets à court et long terme sont alors initiés.

Des maisons de services publics sont aménagées et des projets répondant à des problèmes identifiés sont mis en œuvre. Une étude est également engagée concernant le devenir urbain de ce quartier, constitué de barres de quatorze étages regroupant de grands appartements. Ce type d'habitat entraîne une difficulté à vivre particulière. L'examen des cartes fait apparaître que ces barres ont été posées sur le foncier disponible. Le quartier est donc très hétéroclite, des pavillons s'intercalant entre les barres. Ces études produisent un diagnostic social urbain, document de référence dressant un état des lieux chiffré et constituant, à mon sens, une mémoire. La politique de la ville comporte deux temps : un rapide, sur les plans social et culturel, et un temps urbain plus long. En effet, les interventions urbaines dont des démolitions supposent un délai. Les études ont commencé en 1997 et aboutissent à de premières démolitions en 2001. La réflexion sur la recomposition du tissu urbain nécessite un certain temps. Un des objectifs de la politique de la ville consiste à rendre les habitants acteurs des transformations de leur quartier. L'ensemble des professionnels intervenant sur ce quartier a été réuni dans un comité territorial de suivi, instance qui croise les réflexions et permet de partager les analyses afin de proposer des projets d'intervention en direction de la population. La mobilisation des habitants n'est pas un processus facile. Plusieurs supports ont été envisagés. La trame était « classique » : la vision du quartier a été envisagée à partir de sa mémoire et de son passé, son aspect actuel et son devenir. La photographie a été utilisée, par le biais de la distribution d'appareils jetables. Les habitants ont pris des clichés du quotidien, dont certains ont été sélectionnés lors d'une exposition générale présentant également les projets urbains.

En terme d'urbanisme, un processus de marché de définition a été engagé. Trois équipes d'urbanistes ont travaillé ensemble sur un diagnostic avant de proposer trois projets, sur lesquels les habitants effectuaient des commentaires. Le travail de mémoire a été envisagé entre différents acteurs : le centre social André Dhôtel et le REP (Réseau d'Éducation Prioritaire, c'est-à-dire l'ensemble des directeurs d'école et principaux de collège). Un recalage a été nécessaire, afin d'aboutir à deux travaux.

Le premier était porté par les écoles, soutenues par une association spécialisée en éducation de l'environnement (Centre d'Initiation à la Nature). Il concerne la mémoire du sol. Les enfants ont travaillé sur la période précédant l'arrivée de l'homme dans le quartier. Cela a donné lieu à une exposition. Les parents étaient associés.

Le second travail, engagé à cette époque et présenté voici quelques jours devant trois cents habitants du quartier, a consisté à travailler à partir d'un groupe de projet : des habitants se sont formés à la vidéo, accompagnés par un spécialiste. Le groupe a sollicité ses propres réseaux. Il a retrouvé d'anciens habitants du quartier. Des personnes ont raconté des pans d'histoire du quartier, parfois très surprenants, datant de la période antérieure à la construction des barres. Des témoignages relatent également l'évolution du quartier dans la durée, autour de portraits d'habitants, mais aussi d'une analyse de l'immigration. Ce dernier point a été l'occasion de paroles parfois très dures ou au contraire très « intégratrices ». Ce type de film a permis de transcender les clichés malheureux que le sujet suscite généralement. Le film dure cinquante-cinq minutes.

Dans le cadre du contrat de ville, un travail similaire dans un autre quartier, Manchester, avait déjà donné lieu à l'édition d'un numéro spécial d'une revue locale *Terres Ardennaises*. Cette étude relate l'histoire du quartier à travers différentes approches. Ce document est également très intéressant.

Du point de vue d'un professionnel de la politique de la ville et non spécialiste de l'archivage ces processus ont généré de nombreuses expérimentations qui méritent d'être conservées. Les projets accompagnant la participation des habitants ou porteurs de communication sont également très nombreux dans d'autres quartiers et méritent d'être diffusés.

Le guide des sources des archives de la politique de
la ville au Centre des archives contemporaines

Marie-Laure BACHELERIE

Je vais présenter dans un premier temps un historique de la constitution de ce guide, qui a été élaboré en deux étapes. Dans le cadre de ma maîtrise IUP d'Ingénierie documentaire au Département Archives et médiathèques de l'Université de Toulouse, j'ai rédigé une version papier du guide des sources de la politique de la ville à l'échelon national. Ce guide a été réalisé au cours d'un stage de deux mois au sein de la mission des Archives nationales auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. La politique de la ville constituait déjà une question d'actualité, que ce soit dans le milieu des archives, par les colloques ou les congrès ou la lecture de l'actualité de la politique de la ville.

La politique de la ville est une notion récente datant des années 1970, qui permet d'étudier la valeur des documents d'archives récents et contemporains. L'interministérialité qui transparait à travers cette politique ressort particulièrement lors d'une recherche des archives. Dans le guide papier figure une introduction historique résumant les principaux événements instaurant la politique de la ville. Je revenais également dans ce texte sur l'organisation des villes depuis l'origine, afin de permettre la compréhension d'un phénomène qui n'est pas né *ex nihilo*.

Les sources elles-mêmes étaient rassemblées par ministère ou institution nationale, par ordre hiérarchique et alphabétique. La constitution de ce guide papier s'est d'abord appuyée sur l'utilisation de la base documentaire du Centre des archives contemporaines de Fontainebleau (PRIAM 3). Cette base permet une recherche inter fonds, essentielle pour la constitution du guide. J'ai ensuite effectué des visites dans des services d'archives et des institutions concernées par la politique de la ville, afin de compléter les références recensées dans Priam 3. Une bibliographie et des annexes complétaient ce guide papier, avec des textes législatifs, des adresses ressources et une liste de sigles indispensable.

Dans le cadre d'un DESS Archives et Images à l'Université de Toulouse, j'ai repris ce thème et l'ai appliqué aux nouvelles technologies. J'ai effectué un stage de trois mois au Centre des archives contemporaines. Un site Internet a permis de mettre en valeur ce travail et je vais vous le présenter.

Depuis 2001, des mises à jours ont été effectuées. Je n'ai pu les intégrer à cette présentation pour des raisons techniques. Voici donc la structure générale du site qui présente le guide des sources sur la politique de la ville.

Il s'agit d'un premier essai de mise en ligne d'un guide méthodique sur le site Internet du Centre des archives contemporaines. La présentation générale est l'occasion de rappeler notre volonté de rendre certains éléments accessibles aux lecteurs du site. Le choix du thème n'était pas anodin. La transversalité est particulièrement intéressante afin de mettre en valeur les fonds conservés au Centre. Le guide est constitué de cinq parties : un historique, une chronologie, le guide lui-même, la liste des sigles et la bibliographie.

L'historique présente trois périodes : les antécédents 1973-1987, la politique de la ville de 1988 à 1992 et la période de 1993 à nos jours. Un texte assez complet présente les éléments importants mis en valeur dans la mise en page. La navigation est facilitée dans le corps du texte comme entre les pages. Les évolutions de 1993 à 2000 ont été mises à jour sur le site jusqu'en 2001.

La chronologie est élaborée à partir de deux systèmes de navigation : soit une lecture simple et continue, soit une recherche par date.

Le guide lui-même présente des choix se démarquant du guide papier. L'ensemble des versements n'ont pas été repris. En effet, le thème engendre des versements continus. Une mise à jour régulière est impossible, car elle devrait être trop fréquente. Par ailleurs, les numéros de versement choisis sont bien spécifiques afin de donner au lecteur des pistes de recherche sur des thèmes particulièrement importants. Les fonds riches ou clos ont été privilégiés. Les fonds présentés ont été élargis, au-delà du Centre des archives contemporaines, à d'autres sources. Le Centre historique des archives nationales conserve notamment des archives relatives à l'urbanisme.

La publication de ce guide sur Internet permet de rendre accessible des informations majeures sur la politique de la ville, de façon la plus claire possible, afin que le lecteur comprenne l'évolution de ce qu'est la politique de la ville en France. Les collectes d'archives sur ce thème n'en sont qu'à leur début.

La mémoire des quartiers au travers des archives :
pour une collecte valorisée des archives

Sylvie DENIS

Je présente l'expérience très concrète des Archives municipales de La Rochelle dans le cadre de la politique de la ville, autour d'une opération associative intitulée *Paroles de Rochelais*. J'évoquerai d'abord le contexte dans lequel cette association est née, avant de préciser les objectifs du projet.

À la fin des années 1980, certains quartiers de La Rochelle se développent rapidement en créant une image très positive de la ville, tandis que d'autres quartiers, notamment ceux du secteur portuaire, industriel et commercial, en profonde mutation, se sentent en marge de cette évolution. Ces quartiers sont alors en recomposition. La population en est vieillissante. L'arrivée de nouveaux habitants est attendue. La transformation à venir du tissu social induit une perte de repères. C'est pourquoi la ville marque en 1990 sa volonté d'un rééquilibrage urbain et de lutte contre l'isolement social et urbanistique par la signature d'une convention de quartier avec les quartiers Ouest de la ville. Cette convention a pour objectif principal de redonner dynamisme, ambition et qualité à ces quartiers, à ceux qui y habitent et y travaillent. La finalité vise à renouer les liens sociaux et à susciter des initiatives, afin que les habitants s'approprient ou se réapproprient leur quartier.

Malheureusement, le bilan dressé trois ans plus tard est quelque peu contrasté. L'effet d'entraînement de cette convention, qui a permis une réhabilitation de l'habitat et une rénovation du cadre urbain, s'est estompé. Le constat d'un endormissement de l'activité sociale est dressé, ainsi que celui d'un manque de dynamisme des habitants. L'existence d'un contrat ville favorise alors la mise en place d'une action d'intervention sociale d'intérêt collectif. Dans ce contexte, un animateur départemental, acteur de la vie sociale, réunit en 1995 un groupe de travail constitué de responsables du Centre communal d'action sociale, notamment du service des retraités, de la mission d'animation et de coordination de la vie sociale, des Archives municipales et du Comité et de la bibliothèque de quartier. S'ajouteront progressivement à ce groupe de travail des retraités des quartiers concer-

nés. L'ensemble de ces partenaires décide de mettre en place un travail sur la mémoire et les savoir-faire de ces quartiers. Le Cinquantième anniversaire du Comité de quartier est l'occasion du démarrage d'une dynamique. En décembre 1995, l'association *Paroles de Rochelais* est officiellement créée. Elle a pour objectif de dynamiser la vie sociale des quartiers.

Cette action vise à collecter des témoignages inédits, photographies et documents, et à valoriser le patrimoine local et les individus par le biais de leur mémoire et leur savoir, mais aussi à lutter contre l'isolement - notamment des personnes âgées - et à créer de nouveaux réseaux de sociabilité. Ce projet était expérimental et devait durer trois ans.

À la rencontre des habitants

Dès 1995, une équipe de bénévoles encadrée par une ethnologue est allée à la rencontre des habitants et a collecté des témoignages et des documents. Elle a participé à la réalisation d'un premier cahier consacré à la reconstruction du quartier de Laleu-La Pallice, qui avait été particulièrement endommagé pendant la seconde guerre mondiale. Un deuxième cahier a été réalisé en 1996 sur le thème de l'engagement social et des solidarités associatives, pour lequel nous avons obtenu notre premier financement dans le cadre du contrat de ville. Trois autres numéros sont parus en 1997 et 1998.

Parallèlement, l'association a décidé de mener d'autres actions. Des expositions ont ainsi été montées à partir des documents collectés et ont été présentées dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées, dans des maisons de quartier, au siège social du Centre communal d'action sociale ou dans les bibliothèques de quartier. Des rencontres intergénérationnelles se sont également déroulées. En effet, pour deux des cahiers, des lycéens ont participé à la collecte des témoignages, après une intervention de l'ethnologue dans leur lycée pour leur offrir une formation sur les techniques d'enquête.

Nous avons tenté de dresser un bilan de notre action au terme des quatre premières années d'activité, lors d'une rencontre d'évaluation avec nos partenaires financiers du contrat de ville et de la DRAC. Le bilan a été jugé positif, et une dynamique s'est enclenchée. C'est ainsi qu'un comité de quartier voisin a rejoint *Paroles de Rochelais* en 1997. D'autres quartiers se sont manifestés pour commencer un travail sur la mémoire et la parole. Des habitants des quartiers de Laleu-La Pallice - la Rossignolette ont formé un comité de rédaction pour les *Cahiers de la mémoire*. La Faculté des Lettres et des Sciences humaines de La Rochelle a en outre exprimé le souhait que des mémoires de

maîtrise soient réalisés sur le quartier de La Pallice. Trois mémoires ont ainsi vu le jour. Enfin, un partenariat avec une compagnie théâtrale installée dans le quartier a été établi pour l'écriture d'une pièce à partir d'enregistrements et de rencontres avec d'anciens dockers et ouvriers du port de La Pallice. Cette pièce, *Les résistants éblouis*, a été jouée en 1999 et en 2000.

Par ailleurs, des réseaux de sociabilité se sont formés. Par exemple, les lycéens qui avaient participé à la collecte de la mémoire orale pour certains cahiers ont, à leur initiative, accueilli dans leur établissement scolaire les personnes interviewées. Certains élèves, qui avaient travaillé sur le numéro consacré aux solidarités associatives et à l'engagement social, se sont investis personnellement dans une association caritative après leur rencontre avec d'anciens militants.

L'un des modes de diffusion des *Cahiers de la mémoire* s'est révélé particulièrement intéressant. Ainsi, ils étaient vendus en grande partie par les commerçants des quartiers, bénévolement. De véritables réseaux de sociabilité ont donc commencé à voir le jour.

La collecte des documents a également été fructueuse. En trois ans, près de 2000 photographies et documents et plus de cent heures d'enregistrement ont été recueillis. Une véritable mémoire a alors commencé à se constituer. La première opération de numérisation des photographies a été menée avec des étudiants de l'IUP d'informatique.

Les Archives municipales ne sont donc ni le pilote ni le maître d'œuvre de l'action *Paroles de Rochelais*, mais un simple partenaire. Chaque partie prenante vise une finalité propre, même si le but final est unanimement partagé par l'ensemble des membres fondateurs de l'association. Tous sont convaincus que la mémoire collective constitue un puissant agent de solidarité sociale. Pour les Archives municipales, l'objectif est la préservation de la mémoire et la constitution d'archives orales permettant de découvrir des faits ou des savoir-faire que ne rapportent pas les documents institutionnels.

Perspectives

Le bilan de notre action nous semble donc positif, et nous avons décidé de la poursuivre. L'Association a fortement évolué et a franchi une étape en 1999. En effet, un salarié à temps plein a été recruté et l'association s'est dotée d'un équipement informatique. Le recrutement s'est inscrit dans le cadre du dispositif emplois-jeunes et a porté sur le titulaire d'une maîtrise de sociologie et d'un DEA en sciences de la ville. Nous nous sommes donc

engagés dans une voie plus durable, mais également plus lourde de responsabilités. Enfin, nous avons eu l'ambition de nous ouvrir sur d'autres quartiers et de privilégier l'ouverture sur la ville, voire sur la Communauté d'agglomération. L'association s'est gardée de s'enfermer dans un travail de quartier, l'un des axes de la politique de la ville étant plutôt le désenclavement des quartiers et leur intégration dans l'agglomération.

Sans détailler toutes les actions menées par l'association, je citerai toutefois la mise en place d'un atelier intitulé « quartiers, mémoires et multimédia », qui a vu le jour grâce au partenariat que nous avons engagé avec l'Espace culture et multimédia du Carré Amelot. Pendant près de trois ans, des adhérents de cinq comités de quartier se sont retrouvés une fois par semaine au Carré Amelot. Ces personnes collectaient des documents au sein de leur quartier puis les numérisaient au Carré. Un agent des Archives municipales chargé de la gestion iconographique participait à ces réunions. Il s'agissait de collecter de nouvelles sources, mais également de lutter contre l'exclusion technologique. Pour cette opération, nous avons été soutenus pour la première fois par un financement privé, celui de la Fondation pour la lecture du Crédit Mutuel dont un des axes de travail s'intitulait « Lire la ville ». Une exposition « Quartiers-mémoires » a ensuite été réalisée avec succès, et continue d'être présentée dans les quartiers. Elle donne lieu à des rencontres et à des animations, notamment auprès d'écoliers et de collégiens. Elle a également permis de nouer des relations avec des jeunes de l'atelier radio d'un collège de la ZUP de Mireuil, qui ont interviewé des personnes retraitées et ont réalisé un reportage sur leur quartier.

L'édition des *Cahiers de la mémoire* se poursuit mais dépasse aujourd'hui le cadre des quartiers initiaux. C'est ainsi qu'un numéro trans-quartiers est paru sur la construction navale. Il a été parrainé par l'entreprise *Iris Catamarans*. Plus de cent personnes se sont impliquées dans ce projet, soit en témoignant, soit en prêtant des documents. Un autre numéro intitulé *Ces Rochelais venus* d'ailleurs présente des témoignages et récits de vie d'habitants de La Rochelle originaires de régions, de pays ou de cultures différents. Ce projet a été entièrement piloté par une équipe de bénévoles grâce à des relais de quartier. Quarante personnes de vingt et une nationalités différentes ont ainsi été interviewées. La thématique correspondait alors aux orientations du contrat d'agglomération, avec la lutte contre l'exclusion. Comme toujours, *Paroles de Rochelais* a organisé un moment d'échanges et de rencontres à l'issue de la parution de ce numéro, autour d'un buffet sur le thème des saveurs du monde

où cent vingt convives se sont retrouvés. Dans ce projet, l'association a voulu mettre l'accent sur la différence et la diversité comme ciments d'une identité collective.

Aujourd'hui, treize numéros sont parus, ainsi que deux numéros spéciaux liés à la mémoire des usines Alstom et Scan. Le travail effectué va bien au-delà de la mémoire des quartiers mais s'attache également à celle des lieux de travail ou à des récits de vie personnels. Pour les Archives municipales, l'intérêt de cette action fut, outre la collecte de nouvelles sources, d'étendre la pratique de la recherche historique à des individus qui jusqu'alors étaient plutôt en marge.

Je mentionnerai également le travail sur les mémoires d'immigration que nous avons mené en 2001 dans le quartier ZUP de Villeneuve-lès-Salines, qui a été soutenu par le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD). Pour lancer l'opération et favoriser les rencontres, trois soirées de projection du film de Yamina BENGUIGUI, *Mémoires d'immigrés*, ont d'abord été organisées à la médiathèque du quartier. Ensuite, des témoignages ont été progressivement recueillis. Une exposition « Paroles d'ailleurs » a été présentée dans ce quartier, dans le cadre du mois contre le racisme en mars 2003. Un nouveau partenariat a été engagé avec l'*Association Turquoise*, qui regroupe la communauté turque de La Rochelle, et a notamment donné lieu à des rencontres avec des femmes turques. Malheureusement, par manque de temps et en raison d'une maîtrise imparfaite de la langue française, nous avons été confrontés à une certaine méfiance de leur part, ce qui ne nous a pas permis de recueillir des témoignages valorisables. Néanmoins, les rencontres ont pris tout leur sens en termes de lien social.

Enfin, nous avons établi en 2003 un partenariat avec le Musée maritime sur la mémoire du quartier de la Ville-en-bois, qui jouxte le Musée.

Conclusion

L'Association a recueilli près de 10 000 documents et réalisé 400 à 500 heures d'enregistrement. Ces documents se trouvent encore en partie dans son local mais seront transférés aux Archives municipales. Les photographies sont en grande partie numérisées. Nous réfléchissons à la sauvegarde des enregistrements sonores et envisageons de les graver sur des CD, si nous trouvons les financements nécessaires.

- 4 -

Collecte d'archives orales à Saint-Denis

Frédérique JACQUET

Je vais rendre compte d'une collecte d'archives orales quelque peu particulière. Elle a été menée dans la perspective d'une exposition importante donnant à entendre au grand public les témoignages collectés. Cette exposition, intitulée *Douce banlieue*, est présentée actuellement à Saint-Denis⁸.

Saint-Denis est une ville de la première couronne de la banlieue parisienne, à l'histoire extraordinairement contrastée. Cette ville est en effet riche d'un passé médiéval prestigieux - qu'elle valorise volontiers - mais est aussi emblématique de l'histoire industrielle et ouvrière de la France.

Le choix du nom de l'action

L'action a débuté il y a trois ans. Pour mobiliser la population autour du témoignage oral, nous avons dû lui trouver un nom attractif et fédérateur. Durant les trois années de travail, l'action s'est appelée *Mémoire retrouvée, identité partagée*. L'exposition, elle, se nomme *Douce banlieue*.

Le projet a été entièrement mené par les Archives municipales. Nous avons le souci de rassembler les habitants dans un projet culturel. Nous nous sommes inscrits dans le cadre strict d'un projet historique. Nous n'avons pas travaillé avec les professionnels de la politique de la ville. L'action ne s'est pas développée pour accompagner un projet urbain particulier. Nous entendions absolument faire en sorte que la collecte de la mémoire soit un moment riche pour ceux qui y participaient, indépendamment de l'exploitation future des témoignages.

Origine et contexte de l'action

Les Archives municipales sont à l'origine du projet. Aucun chargé de mission n'a été spécifiquement recruté pour mener à son terme l'initiative et l'action a été prise en charge par le personnel permanent des Archives. Nous avons pour souci historique de prendre acte des ruptures violentes qui ont marqué

⁸ avril-juillet 2004

l'histoire de la ville et de la banlieue au xx^e siècle : désaveu récent des grands ensembles qui avaient pourtant profondément marqué la vie quotidienne, désindustrialisation brutale avec la fin de la reconnaissance de l'identité ouvrière et en particulier des métallurgistes, effondrement des références communistes et mutation rapide de la population après les lois sur le regroupement familial.

En tant qu'archivistes et historiens, nous souhaitions, au-delà des ruptures, rétablir un fil conducteur historique sur lequel puisse s'appuyer l'identité du territoire. Notre souci profond était de conférer une assise historique à la physionomie actuelle de la banlieue. En effet, nous avons envisagé Saint-Denis comme un prototype de la ville ouvrière mais nous avons également travaillé avec les villes alentours.

Nous souhaitions également faire réfléchir la population sur les représentations de la banlieue, vue de l'intérieur et de l'extérieur. Nous nous sommes toujours efforcés d'étayer notre propos sur des faits historiques.

Dès le départ, le projet avait pour but de constituer une exposition sur l'histoire de la banlieue au xx^e siècle, mais en travaillant uniquement sur des matériaux provenant de la population. Il nous a été difficile de faire admettre ce parti pris. Nous entendions initialement nous appuyer sur la présentation d'objets, mais cela s'est avéré trop difficile et coûteux. Nous avons donc retenu la mémoire enregistrée et retravaillée, restituée à l'écoute sur un site d'exposition, ainsi que la photographie conservée dans les albums de famille.

Notre objectif était de montrer que l'intérêt patrimonial pouvait dépasser la simple valorisation du patrimoine bâti. Nous voulions montrer qu'il existait un patrimoine en jachère, qu'il était urgent de faire connaître et d'interpréter.

Méthode retenue pour la collecte des témoignages

Nous avons organisé des ateliers de mémoire. Il importait en effet que les participants échangent et confrontent leurs mémoires individuelles. Soixante-dix ateliers de deux heures à deux heures trente ont été mis en place sur une période d'un an et demi. Le contenu des ateliers était intégralement pris en note.

Le projet a été annoncé dans un matériel d'information spécifique, très complet, qui a été distribué dans toute la ville. Il a fait également l'objet d'une information dans le journal, par courrier et dans les réunions de quar-

tier. Les personnes intéressées se sont rendues aux réunions d'information et se sont inscrites dans des ateliers thématiques, devenus en quelque sorte un temps de loisirs culturels.

Nous souhaitions collecter la mémoire individuelle, avec sa part de censure et d'affects. Nous étions conscients que la population que nous entendions n'était pas représentative et qu'il ne s'agissait pas d'un véritable travail de recherche. Nous nous sommes intéressés à la mémoire individuelle, avec toutes les émotions qu'elle peut traduire.

La mémoire a été considérée comme une source historique comportant les mêmes richesses et les mêmes impasses que toute autre source. En outre, nous avons toujours bien différencié la mémoire et l'histoire. Chacun a toujours été conscient que la somme des mémoires individuelles ne reconstituerait pas l'histoire.

Pour parvenir à notre objectif, chaque atelier était ouvert par une présentation historique ou ethnographique de la thématique. Cela obligeait les témoins à s'inscrire dans l'histoire et à dépasser le simple bavardage anecdotique ou nombriliste. Nous avons notamment travaillé sur le rapprochement des histoires personnelles et de l'histoire locale, nationale et internationale, dans le cadre d'un travail sur l'ensemble du mouvement migratoire.

Dans la collecte des témoignages, nous avons toujours accordé une plus grande importance aux émotions liées aux faits qu'aux faits eux-mêmes. Notre objectif n'était pas de valider des faits mais de recueillir des souvenirs liés à des émotions, ces dernières ayant nécessairement une signification historique.

Type de restitution

À l'issue des ateliers de mémoire, soixante témoins ont été sélectionnés pour la force et l'intérêt de leur parole. Une grille d'entretien spécifique a été écrite pour chacun. Les témoins ont été enregistrés dans des conditions professionnelles par un ingénieur du son. Les questions posées étaient tout à la fois larges et très personnalisées. Nous recherchions l'authenticité émotionnelle et la qualité humaine de l'échange.

Nous avons ensuite « dérushé » les soixante entretiens afin de réaliser les montages sonores thématiques. Huit bornes diffusant huit montages sonores tournent ainsi sur l'exposition. À partir de 80 heures collectées, nous avons monté six heures trente de témoignages autour de huit thématiques :

- la cité ;
- le quartier ;

- la famille ;
- la vie amoureuse ;
- l'action catholique en terre ouvrière ;
- le vécu des militants communistes face à la désillusion liée à l'effondrement du monde communiste ;
- l'exil ;
- l'identité ouvrière.

Des fascicules dans lesquels ces témoignages sont retranscrits sont distribués gratuitement sur le site de l'exposition. Autour des témoignages, l'exposition présente également des photographies de famille qui s'articulent étroitement avec les témoignages.

Par ailleurs, l'exposition présente une création multimédia destinée au jeune public qui comporte sept histoires d'enfant, dont la première se situe à Aubervilliers, dans la zone, au début du siècle, et la dernière à Stains, dans l'ensemble du Clos Saint-Lazare en 2004. Chaque histoire a été construite sur la base de témoignages et de photographies recueillis dans le cadre de ce projet. La création multimédia comporte également un dictionnaire de l'histoire de la banlieue au xx^e siècle, pour le jeune public, avec, là encore, des extraits de témoignages retranscrits.

Difficultés rencontrées dans le montage du projet

Il nous a surtout été difficile de rendre le projet crédible. La mémoire, lorsqu'elle est liée à l'histoire d'un quartier dans le cadre d'une opération de démolition ou de réhabilitation, n'a pas la même portée que lorsqu'elle est mise en valeur dans un propos intelligible et dans une exposition à vocation nationale. L'image de la ville qui en ressort est nécessairement différente. Aujourd'hui, la banlieue se projette vers l'avenir. Le retour vers l'histoire, parfois douloureuse, que nous proposons, a donc nécessité une négociation.

Cela dit, une fois le projet accepté, nous avons travaillé dans une liberté totale, sans contraintes et sans prescriptions particulières.

Il nous a également été difficile de travailler sur plusieurs années budgétaires, ne sachant jamais ce que nous réserverait l'année suivante ni si nous pourrions tenir nos engagements.

Dans notre travail avec les jeunes, nous avons été largement aidés par les crédits de la politique de la ville. Nous leur avons proposé des ateliers artistiques autour de la mémoire, de l'histoire familiale et de l'exil des

parents. Leurs créations sont présentées au même titre que les autres documents dans l'exposition.

Partenaires financiers et bilan

Cette exposition a un coût élevé. Elle a reçu une aide importante de la Région au titre du tourisme. Elle a été très aidée, également, par les fonds de la politique de la ville qui l'ont suivie de bout en bout. Les enregistrements des soixante témoins et les montages sonores ont été pris en charge par le contrat de ville. La DRAC a également apporté son aide, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations, la ville de Saint-Denis et Plaine commune, la structure intercommunale. Les principaux postes budgétaires étaient liés à la scénographie et au montage technique de l'exposition.

Cette dernière a bénéficié d'une couverture médiatique inattendue. Elle attire un public nombreux et divers, et notamment des professionnels de la politique de la ville venant de la France entière et avec lesquels nous menons des réunions très intéressantes.

Enfin, il convient de noter que les personnes qui ont participé aux ateliers de mémoire et qui souhaitent qu'ils se poursuivent, ne sont pas nécessairement celles qui prennent le plus de plaisir à venir visiter l'exposition.

Dans la collecte des témoignages, il y a bien le temps de la collecte, riche en lui-même, et le temps de l'exploitation et de la restitution de la parole des individus.

- 5 -

Mémoire, l'avenir en chantier

Marie LEROY

Une Cité vouée à la démolition

Je travaille à la préfiguration d'une Maison pour tous dans les quartiers sud de Blanc-Mesnil, zone enclavée et traversée par une voie ferrée ainsi que par l'autoroute située entre Aulnay et Drancy. Ce quartier compte 12 000 habitants et deux bailleurs qui se partagent quelque 2 000 logements. Nous avons

constaté que dans les pratiques culturelles, les habitants étaient généralement consultés sur le futur, sans qu'ils ne s'expriment sur leur histoire propre. En 1994, lorsque le maire et le bailleur (Emmaüs) ont décidé de rencontrer les habitants de la Cité pour une opération de démolition, ils ont été mal reçus. En effet, les habitants entretenaient une nostalgie de la Cité. Un travail de mémoire a donc été engagé par la politique de la ville. Un collectif s'est mis en place, regroupant le service des Archives et différents services municipaux, les services sociaux comme le CMS (Centre médico-social) ou la PMI (Protection maternelle et infantile), ainsi que les habitants et les associations. Notons que le caractère contractuel de la politique de la ville permet de rassembler facilement divers intervenants d'un quartier.

Ce groupe de travail a permis d'ouvrir un nouvel espace de dialogue et de réfléchir sur l'avenir de la Cité, qui devait être démolie du fait de son état très dégradé. Il avait été décidé de mener une opération « à tiroirs » consistant à reconstruire des habitations dans la Cité et à y reloger les personnes avant de démolir les anciens bâtiments. Une enquête sociale a été menée à cette occasion. En effet, sur les 390 habitations, 95 % des foyers touchent l'aide au logement. Ce travail de rencontre, d'écoute et d'échange a permis de construire des projets culturels en lien avec le quartier.

Une action culturelle en interaction avec les habitants

Dans le cadre de la politique du Forum culturel, scène conventionnée de Blanc-Mesnil, des compagnies en résidence mènent depuis quatre ans un travail d'action culturelle sur le quartier. Cela permet aux habitants de se sentir valorisés et de s'ouvrir. Une amicale des locataires a été créée en 1995, des habitants se sont mobilisés et divers projets comme la réalisation d'un reportage photos par des jeunes et l'organisation de fêtes de quartier ont permis de développer du lien social. Ces actions sont nées des groupes de parole et du travail mené par les compagnies à l'échelle du quartier.

L'année dernière, nous avons par exemple collaboré avec un plasticien et un chorégraphe qui ont interrogé les habitants sur le premier objet qu'ils s'approprieraient à déménager. Des témoignages magnifiques ont été recueillis à cette occasion, comme celui de cette veuve qui disait déménager deux chaises, une pour elle et une pour l'invité.

Parallèlement, une fiction et un documentaire avec le collègue ont été

réalisés avec des classes du collège et l'association *Périphérie* (centre ressources vidéo de Bobigny). Nous avons de surcroît organisé, dans le quartier, un chantier d'insertion audiovisuel financé par la DDTEFP⁹, le FASILD et la politique de la ville. Depuis une association vidéo a été créée et continue d'enregistrer des paroles d'habitants.

Aujourd'hui, deux tiers des logements ont été démolis. Nous constatons que les habitants, qui souffraient d'un grand sentiment d'abandon, sont sensibles à toutes les rencontres qui leur ont été proposées. Ils ont manifesté un très fort sentiment d'appartenance au quartier et à la Cité. Parler du bâti renvoie toujours à l'histoire personnelle.

Bien que nous ne menions pas un travail d'archivage, nous nous interrogeons sur ce qui reste de toutes les actions que nous avons menées, hormis quelques plaquettes et des photographies. Nous développons ainsi un projet de publication avec les habitants et une jeune auteur contemporaine, Elsa Solal, pour conserver la mémoire.

Nous poursuivons nos rencontres avec les habitants sans méthode préétablie, mais en partenariat avec les intervenants qui nous font part de leur intérêt.

⁹ DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DÉBAT

De la salle

Monsieur BRUSTON, vous avez souligné qu'il fallait se garder de « tromper les témoins » au cours de la collecte de témoignages. À quoi faites-vous référence ?

André Bruston

Il faut se garder d'entraîner les témoins dans une aventure dont ils n'auraient pas conscience et qu'ils ne pourraient pas maîtriser. Je citerai l'exemple du documentaire *Être et avoir*, dont les participants ont eu le sentiment qu'ils avaient été filmés comme des témoins mais qu'ils avaient été dépassés par l'aventure, sur laquelle ils ne pouvaient plus se prononcer. Lorsqu'on interroge des personnes en prenant le temps nécessaire pour situer le cadre de ces témoignages, on leur offre un statut qui doit être extrêmement clair. Il n'est donc pas équivalent d'interviewer une personne pour recueillir un témoignage parmi d'autres, qui sera confronté dans la pratique historique à d'autres documents, et de recueillir un témoignage se rapprochant d'une pratique de sociologie clinique dans laquelle la personne évoque des éléments intimes. Dans ce dernier cas, il est essentiel de reconnaître à la personne une singularité et qu'elle puisse clore la communication si elle le souhaite. Frédérique Jacquet a d'ailleurs souligné qu'une partie des personnes qui avaient participé aux ateliers de mémoire n'étaient pas particulièrement attirées par la restitution.

Jean-Philippe Legois

Les contrats autorisant la diffusion des témoignages permettent de rompre avec la situation classique dans laquelle le chercheur conserve la parole du témoin comme une pièce à conviction dans un dossier quelque peu secret.

Frédérique Jacquet

La signature d'un tel contrat me semble en effet très importante. Elle crée une distance et permet de cadrer les interviews. Cela introduit une rupture avec les moments d'émotion extrêmement forts qui peuvent survenir durant les entretiens. J'ai toujours adressé aux participants des

ateliers de mémoire une restitution des séances. Dans la *Lettre de l'exposition*, je dressais également un état des lieux régulier. J'ai remis à tous les témoins l'intégralité de leurs enregistrements sur CD. Il s'agissait d'associer les participants de façon très régulière au travail en amont. Certaines personnes n'ont d'ailleurs pas accepté que des passages particuliers de leurs entretiens soient diffusés dans l'exposition.

Pierre-Louis Olivier

Comité d'histoire du ministère de la Culture

Comment les archivistes municipaux envisagent-ils l'avenir de ces archives orales ? Seront-elles facilement communicables ? Quelle utilité pourront-elles revêtir ?

Frédérique Jacquet

Il est vrai que, dans l'expérience que j'ai relatée, nous avons collecté les archives dans un but précis - une exposition -, sans nous soucier véritablement de leur utilité à long terme. En tant qu'archivistes, nous nous devons de situer le contexte de la collecte, la méthode utilisée et le nom et la qualité des personnes dont la parole a été recueillie. Nous devons établir des fiches de présentation des témoins extrêmement précises et, le cas échéant, « dérusher » les entretiens et constituer des inventaires suffisamment évocateurs dans leur contenu. Il reviendra ensuite aux historiens de juger de l'utilisation de ces enregistrements.

J'ai également travaillé à d'autres types de collectes. En salle de lecture, je constate qu'on me demande principalement des documents audiovisuels dans lesquels la parole est associée à l'image, plutôt que des archives orales.

Surtout, il me semble important d'archiver ces documents scientifiquement, en précisant qui a effectué la collecte et selon quelles modalités. À cet égard, l'âge et le sexe de la personne qui pose les questions ont une importance extrême. J'ai donc été étonnée que certains projets confient cette collecte à des lycéens ou des étudiants aussi qualifiés en histoire ou en ethnographie soient-ils. Les questions sont en effet nourries par le passé et par l'expérience humaine de celui qui les pose. Il faut diversifier les collecteurs.

Jean-Philippe Legois

Nous nous intéressons à cette question quant à l'éventuelle coordination nationale des campagnes de collecte de témoignages oraux. Tous les services

d'archives qui ont collecté des témoignages oraux n'ont pas toujours suivi la même méthodologie et n'ont pas appliqué aux témoignages le même traitement documentaire, certains les retranscrivant intégralement et d'autres préférant un accès sonore avec un résumé analytique. Cette coordination nationale des archives orales est certes problématique, mais permettra à terme de croiser des sources issues de différents sites pilotes.

Marie Leroy

Nous travaillons avec un auteur qui retranscrit la parole des habitants de façon littéraire. Nous avons ainsi élaboré des « feuillets-théâtres » présentés dans les maisons de retraite ou les fêtes de quartier. Cette pièce a suscité une grande émotion auprès des habitants qui se sont reconnus dans l'écrit de l'auteur. Cette forme de retranscription est un objet culturel mais a néanmoins donné lieu à une appropriation par les habitants du quartier.

Christiane Soulat

Présidente de l'association Mémoire, Fontaine

Je mène une expérience à Fontaine, en Isère, avec l'association *Mémoire*. Nous sommes tous bénévoles, ce qui constitue notre richesse - de par notre proximité - mais aussi notre faiblesse - car nous n'adoptons pas une démarche scientifique. J'ai constaté que nos trois jeunes collecteurs jouaient un rôle de « faux naïfs » et parvenaient à conférer du sens aux paroles des personnes interrogées et à les mettre en valeur. En effet, nous ciblons des personnes qui ne sont généralement pas représentées dans l'espace public et qui ont tendance à considérer qu'elles ne sont pas intéressantes.

MÉMOIRE(S) DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :
PLURALITÉ, ENJEUX, CONNAISSANCE

Participent à la table ronde :

Michel DIDIER,
responsable du centre de ressources de la Délégation interministérielle à la Ville

Marie-Paule ARNAULD,
*directrice du Musée des monuments français et présidente de la Commission
« archives orales » du Conseil supérieur des archives*

Annie FOURCAUT,
professeur à l'université Paris I - Panthéon Sorbonne

Catherine FORET,
sociologue

Jean-Barthélemy DEBOST,
historien, bureau du patrimoine du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Jacques TOUBON,
*président de la Mission de préfiguration du Centre de ressources et de
mémoire de l'immigration¹⁰*

Jean-Pierre ROGER,
Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain

*La table ronde est présidée par Daniel ASSERAY,
président du Conseil d'administration de RésO Villes.*

INTRODUCTION

Daniel ASSERAY

Comme l'a souligné André Bruston ce matin, les mémoires revêtent un caractère pluriel. Il n'est pas aisé de définir la politique de la ville et cette dernière souffre encore d'un manque de visibilité et de compréhension. Il faut accepter qu'on ne puisse entrer dans la connaissance de cette politique

¹⁰ Actuelle Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration

que par plusieurs entrées. Ainsi, la Cour des comptes a récemment rendu un rapport sur la politique de la ville en ne choisissant qu'une entrée prétendument exhaustive, celle du volet administratif. Ses conclusions sont donc tout à la fois justes et ineptes. Au contraire, la politique de la ville me semble devoir être abordée selon l'angle de la politique nationale mais aussi des politiques locales, qui sont parfois déconnectées de la politique de la ville. Or la politique de la ville n'a existé que par le biais de politiques locales contractuelles. Enfin, il faut aussi prendre en compte le point de vue des habitants qui ont bénéficié ou subi ces politiques locales ou nationales.

Ces entrées étant plurielles, la recherche de connaissance doit porter tout à la fois sur les archives publiques - domaine assez bien normé - et sur les archives des acteurs : professionnels, associations et organismes HLM. Ces derniers doivent pour cela être mis en réseau, sans quoi le risque est grand qu'ils ne détruisent des documents présentant un intérêt.

Il importe en outre de reconnaître la diversité des lieux. Les politiques de la ville ne sont pas identiques à Marseille ou à Charleville-Mézières. La mise en archives suppose donc une mobilisation très locale. Les centres de ressources peuvent y contribuer.

Enfin, n'oublions pas que les territoires qui font aujourd'hui l'objet d'une politique de la ville ont été interdits de changement pendant une vingtaine d'années. Ainsi, ce n'est qu'en 1986 qu'est parue une loi sur le changement d'usage concernant des ensembles construits dans les années 1960. L'on a alors reconnu que ces logements ne devaient pas nécessairement être sociaux. Auparavant, il n'était pas possible, sauf à contourner la loi, d'implanter un cabinet médical dans un appartement HLM. Cette période est donc riche en histoires humaines dont la mémoire doit être conservée.

Ayant été acteur de longue date de la politique de la ville, j'avoue ne m'être jamais soucié de la mise en archives. Les acteurs sont impliqués dans un travail quotidien et n'ont pas toujours conscience de l'importance que revêtent les documents qu'ils entreposent et dont ils auraient plutôt tendance à se débarrasser. Il importe donc de mobiliser les acteurs locaux, les professionnels et les élus afin qu'ils ne détruisent pas leurs documents. Il faut pour cela leur fournir une aide à l'archivage.

Michel Didier, comment la Délégation interministérielle à la Ville entend-elle procéder concrètement au traitement de l'enjeu de la mémoire ?

Une obligation de mémoire de la politique de la ville

Michel DIDIER

Nous avons déjà abordé ce matin les raisons pour lesquelles la Délégation interministérielle à la Ville s'est engagée dans ce travail sur la mémoire. Une précision : ce qui nous intéresse ici de traiter, ce n'est pas de toute la mémoire urbaine, mais de la mémoire de la ville « en politique de la ville », celle des quartiers en difficulté et des grands ensembles ; il s'agit de travailler sur l'histoire et la mémoire d'une politique publique particulière, à travers les lieux dans lesquels elle a été mise en œuvre et les acteurs qu'elle a concernés.

Outre les enjeux sur le fond, je soulignerai également un autre enjeu, en tant que responsable d'un centre de ressources travaillant en réseau avec plusieurs centres de ressources régionaux, c'est la nécessité de structurer le travail de collecte d'archives et de l'organiser localement pour accompagner les porteurs de projets, qualifier les opérateurs et faire travailler ensemble tous les acteurs concernés : services d'archives, services de la politique de la ville, associations, universitaires...

Une politique oublieuse de son histoire

Pour la Délégation interministérielle à la Ville, il s'agit tout d'abord de répondre à l'obligation, vis-à-vis de ses concepteurs et des citoyens, de conserver les traces d'une politique née il y a 25 ans. Or la politique de la ville est souvent oublieuse de son histoire, qu'il s'agisse des processus qui ont conduit à la constitution de quartiers ou de grands ensembles qui portent aujourd'hui une connotation souvent négative ou de l'état des réflexions sur certains sujets de société, qui pourraient pourtant éclairer les problématiques actuelles. La politique de la ville est également oublieuse des nombreuses expériences qui ont été menées sur le terrain dans son cadre, qui ne permettent pas de reconstituer tout ce qui a été tenté en matière d'innovation sociale, comme les ateliers d'urbanisme d'habitants ou les « femmes-relais » ou de transformation des méthodes de l'action publique au sein des services de l'État et des collectivités locales, l'apparition de nouveaux métiers comme les chefs de projet ou les sous-préfets à la ville...

Cette obligation est d'autant plus importante que nous sommes entrés dans une nouvelle ère, avec le programme de rénovation urbaine engagé dans le cadre de la loi Borloo du 1^{er} août 2003 et qui va donner lieu à un travail filmographique important.

Les intervenants ont souligné combien il était difficile de repérer et de collecter des archives très éclatées au plan géographique et très diverses compte tenu des catégories de l'action publique concernées par les problèmes d'exclusion urbaine et sociale et des institutions impliquées : l'État, les collectivités locales, les organismes HLM, les associations... Il est également malaisé de reconstituer l'histoire du fonctionnement d'une société dans son rapport avec ses territoires et avec le niveau local, et de comprendre quel a été l'impact d'une politique publique dans la transformation des quartiers et de la vie de leurs habitants. On ne peut pas isoler et traiter séparément ce qui relève de l'histoire d'une politique publique et ce qui relève de la mémoire des habitants et des acteurs locaux, d'autant que la politique de la ville s'est construite dans un aller-retour permanent entre des impulsions nationales et des actions locales, notamment à l'initiative des maires.

Autour de cet enjeu de connaissance, il y a une réelle urgence à sensibiliser les différents acteurs détenteurs d'archives à les verser dans les services compétents et à organiser l'encadrement méthodologique et la valorisation du patrimoine de la politique de la ville. C'est la raison pour laquelle la DIV et la DAF travaillent actuellement à la rédaction d'un projet d'instruction conjointe qui sera adressée aux services déconcentrés de l'État et aux services départementaux et municipaux d'archives.

Il a été également décidé de compléter ce travail par une campagne de collecte d'archives orales, d'abord parce que les acteurs à l'origine de la mise en place des premières actions sur le terrain sont loin d'avoir tous été interviewés, ensuite parce que les documents écrits, tels que les contrats de ville, ont souvent une forme administrative ou « obligée » qui ne permet pas de saisir la singularité et le sens de cette politique. Cette collecte d'archives orales sera menée dans un premier temps dans des sites tests, choisis parmi les quartiers historiques ou emblématiques de la politique de la ville. Le cadre méthodologique de ce travail n'est pas encore défini, ni le nombre de personnes qu'il convient d'interviewer, mais il est clair qu'il devra concerner, outre les habitants eux-mêmes, les décideurs politiques, les maîtres d'ouvrage, les architectes et aussi les acteurs de première ligne qui travaillent ou ont travaillé dans ces quartiers : chefs de projet, médecins, instituteurs, travailleurs sociaux...

Accompagner le travail de mémoire

Le deuxième aspect concerne l'accompagnement du travail de mémoire. Outre un enjeu de connaissance historique, il y a aussi un enjeu de reconnaissance sociale et culturelle. En effet, la mise en scène et la transmission de la mémoire d'un quartier ou d'une population contribuent à la constitution d'une histoire collective et à la légitimation des habitants et des quartiers dans leur appartenance à la ville et dans leurs aspirations.

Par ailleurs, la rénovation urbaine soulève un enjeu culturel. Les opérations de démolition et de reconstruction ne touchent pas qu'aux bâtiments, mais aussi à une histoire collective, à des relations sociales. Il est donc essentiel de prendre la mesure de ce que l'on fait disparaître et de s'interroger, avec les habitants, sur les éléments que l'on souhaite conserver ou rénover, et d'en faire un enjeu d'appropriation par les habitants de leur devenir collectif.

Il se pose en outre un enjeu opérationnel. Le travail de mémoire exige de définir une méthode, de mettre en place des outils et de déployer des capacités d'animation et d'organisation à l'échelon local. C'est pourquoi la Délégation interministérielle à la Ville, avec la Direction des archives de France, souhaite aider à la mise en place de comités et de réseaux locaux s'appuyant notamment sur les services d'archives et sur les centres de ressources de la politique de la ville qui couvrent aujourd'hui environ 70 % du territoire en politique de la ville.

Il reste la question du pilotage national et de la liaison des échelons locaux et nationaux. C'est pourquoi nous avons constitué un comité de pilotage aussi élargi que possible, formé de scientifiques, de chercheurs, de chefs de projets, de responsables de la politique de la ville, d'élus et d'un ensemble d'acteurs concernés. Le Conseil national des villes accompagnera d'ailleurs cette démarche.

Les actions réalisées ou en cours

Il nous revient dorénavant de traduire ces axes dans des actions concrètes. Nous y procéderons dans les semaines à venir, en liaison avec la Direction des archives de France. Une instruction conjointe est en cours de préparation, visant à sensibiliser les acteurs au repérage et au versement des archives relatives à la politique de la ville, ainsi qu'à l'accompagnement des initiatives et travaux relatifs à la

mémoire¹¹. Un groupe de travail va être également mis en place en vue de l'élaboration d'une instruction de tri transversale. Enfin, la campagne de recueil d'archives orales va être rapidement engagée sur six sites test avant d'être élargie à d'autres sites.

Même s'il reste beaucoup à faire, nous ne partons pas de rien : D'abord, depuis des années, de nombreuses actions autour de la mémoire ont été menées dans le cadre des contrats de ville, avec un impact réel dont il faut pouvoir désormais retirer des éléments de capitalisation

Par ailleurs, la DIV s'est associée à différents programmes de recherche qui contribuent à une meilleure approche de ces questions, parmi lesquels le programme ACiVille, qui a abouti notamment à l'organisation d'un colloque sur « Les grands ensembles, entre histoire et mémoire » en avril 2001, et le programme interministériel de recherche *Cultures, villes et dynamiques sociales* qui a permis de financer et de diffuser un certain nombre de travaux ayant trait à la mémoire urbaine et de procéder à un premier recensement de deux cents expériences lancées ces dernières années à l'initiative d'associations ou de collectivités.

Enfin, la Délégation interministérielle à la Ville travaille à la publication d'un ouvrage, dans la collection « Repères », en vue de présenter les expériences locales en matière d'histoire et de mémoire dans les quartiers d'habitat social et de recenser les principales questions éthiques ou méthodologiques lorsqu'on engage un travail de mémoire dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine.

- 2 -

Le projet de campagne de collecte d'archives orales

Marie-Paule ARNAULD

Comme l'a souligné le rapport du Conseil économique et social publié en 2001, la collecte des témoignages oraux s'est organisée autour de deux voies parallèles et a toujours hésité entre deux pôles. Le premier courant, le plus ancien, s'est attaché à recueillir la parole des élites : hommes politiques, déci-

¹¹ Instruction DPACI/RES/2004/015 du 23 juillet 2004, Archives relatives à la politique de la ville

deurs ou élites scientifiques, intellectuelles et artistiques. L'on écoutait la voix d'hommes plus ou moins célèbres, mais dont l'action avait semblé déterminante pour l'évolution de notre monde. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, sous l'influence de courants idéologiques et d'une autre conception de l'écriture de l'histoire, on s'est plutôt attaché à l'écoute des minorités, « gens ordinaires », acteurs ou témoins de leur propre histoire. Ainsi a-t-on pu considérer en Grande-Bretagne que l'utilisation de l'histoire orale était une sorte de « contre histoire ».

C'est à la confluence de ces deux courants que doit se situer la campagne de collecte de témoignages oraux que vont mettre en place la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France, en s'appuyant sur la réflexion du Conseil supérieur des archives.

Historique du projet

Les liens entre les archives et la politique de la ville sont anciens, et parfois étroits depuis des années. J'en veux pour preuve l'exemple de La Rochelle où les Archives municipales travaillent depuis 1995 avec une association, ou les expériences menées à Chartres depuis 1996. C'est lors des journées d'études organisées par l'Association des archivistes français, en juin 2000 à Toulouse, que les relations institutionnelles entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France se sont formalisées. Pour la première fois a été évoquée une collaboration autour de la mémoire de cette politique. Un an plus tard, la section du cadre de vie du Conseil économique et social publiait, au rapport de Georgette Elgey, un avis intitulé « Les archives orales, rôle et statut¹² » dont une des recommandations préconisait de promouvoir une politique volontariste et raisonnée des témoignages oraux. « Sans les témoignages, il est impossible de connaître pleinement l'histoire des temps présents » dit ce rapport. « Cette politique de collecte et de reconnaissance des témoignages oraux, dont l'intérêt est évident, perd toute signification si elle ne s'inscrit pas dans une stratégie générale de progrès qui relève tout à la fois du gouvernement et de la représentation nationale et qui permettrait aux archives en France, patrimoine de la Nation, de retrouver pleinement leur place dans l'édification de la mémoire natio-

¹² « Les archives orales : rôle et statut », avis présenté par ELGEY Georgette, Avis et rapports du Conseil Économique et social, Les journaux officiels, 2001

nale. Le contexte, les différents acteurs, leurs motivations ont besoin d'être mis en perspective. »

Ce texte fut en quelque sorte fondateur pour la Commission « archives orales » du Conseil supérieur des archives. Recréé par arrêté du 13 septembre 1999, celui-ci, dès sa première réunion, décida d'organiser en son sein une commission dont la vocation serait de réfléchir plus particulièrement et de conseiller la Direction des archives sur les politiques à mener en matière d'archives orales.

Dès sa première réunion, la Commission précisa ses objectifs et ses missions. Il s'agissait d'émettre des propositions dans les domaines suivants :

- la politique générale des archives orales ;
- les questions juridiques ;
- le programme de collecte ;
- le lancement d'une expérience pionnière de recueil de témoignages immédiats, ainsi dénommés car ils sont recueillis dans la proximité immédiate des événements auprès des principaux acteurs ou témoins.

De toute évidence, ces témoignages immédiats constituent un apport essentiel à la connaissance historique. Ils essayent d'échapper, dans la mesure du possible, aux phénomènes de mémoire qui sont liés aux témoignages ultérieurs.

Ainsi la Commission proposait-elle que la Direction des archives de France accompagne dans des domaines précis le versement des archives traditionnelles sur support papier par un recueil de témoignages oraux qui les complèteraient et seraient soumis aux mêmes règles que les premiers.

Compte tenu des projets de coopération qui avaient été envisagés entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France et de la convention qui avait été signée entre elles depuis le colloque de Toulouse, la collecte de témoignages immédiats sur la politique de la ville a été proposée immédiatement comme un des axes de cette coopération. Présenté au Conseil supérieur des archives à la fin de l'année 2003, ce projet s'est concrétisé sous forme d'un vœu transmis au ministre de la Culture et de la Communication.

Nous nous trouvons alors à la conjonction de deux projets appuyés par deux volontés. Il restait à circonscrire précisément la collecte et à mettre en place la méthodologie. Une première réunion, en janvier 2004, associant la Délégation interministérielle à la Ville, la Direction des archives de France et l'Association des archivistes français, a permis de réfléchir à la constitution d'un comité de pilotage du projet. La mission assignée à ce groupe consiste à déter-

miner une ou deux thématiques de la politique de la ville qui permettent de cibler les enquêtes et de choisir les zones géographiques à privilégier : ZUP, centres anciens des villes, bassins miniers... Composé des représentants des organismes porteurs du projet, d'historiens, de spécialistes d'archives orales, de représentants du Conseil national des villes et d'associations de terrain, ce comité de pilotage a eu pour premier objectif de préparer la rencontre d'aujourd'hui, mais aussi de travailler sur les questions évoquées ci-dessus.

Point d'avancement

Notre méthodologie commence à se préciser. Tout d'abord, la liaison avec la mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration s'est imposée d'elle-même. Les deux sites de collecte tests vont être choisis. Ils devront être emblématiques de la politique de la ville et se trouver au confluent de trois réseaux : les centres de ressources de la Délégation interministérielle à la Ville, les archives et le réseau d'intervention de la mission Toubon.

Cette collecte doit s'effectuer dans trois champs distincts :

- les initiateurs de la politique : ceux qui l'ont conçue et ont décidé de la mettre en œuvre ;
- les élus, les sous-préfets ville et les architectes : ceux qui ont eu à mettre en œuvre cette politique ;
- les habitants, les travailleurs sociaux et les acteurs locaux : ceux qui ont été l'objet de cette politique et qui en ont mesuré les effets.

Il nous reste à sélectionner les deux sites expérimentaux, sachant que les politiques locales ont été diverses et plurielles. Il nous faut en outre élaborer des grilles d'enquête type pouvant être adaptées aux spécificités de chaque témoignage et de chaque site. Enfin, nous recruterons les enquêteurs qui devront travailler en liaison étroite avec les archives départementales ou communales et avec les centres de ressources de la Délégation interministérielle à la Ville.

Spécificités du projet

L'originalité et l'intérêt de ce projet tiennent tout d'abord à l'interaction de différents réseaux qui avaient plutôt pour habitude de suivre chacun leurs propres objectifs. Surtout, il s'agit probablement de la première expé-

rience de collecte thématique portant à la fois sur les décideurs, les acteurs et les sujets. Complété par un recensement et une collecte systématiques des autres sources de la mémoire de la ville que sont les archives papier, ce projet pionnier devrait aboutir à un corpus cohérent et important pour les historiens et éviter l'amnésie. Plus encore, il devrait favoriser le dialogue entre les générations, leur permettre de s'inscrire dans une histoire collective, conduire à l'appropriation des lieux et faciliter la compréhension d'un présent souvent illisible, en rapprochant le service public de la population et en affirmant le rôle citoyen des archives.

- 3 -

Le point de vue des historiens sur les archives de la ville

Daniel ASSERAY

Annie Fourcaut, vous qui êtes historienne de la ville contemporaine, comment les historiens perçoivent-ils les connaissances dont ils disposent et les vides qu'ils constatent ? Comment la mobilisation des archives peut-elle leur être utile ?

Annie FOURCAUT

Les historiens français et l'histoire de la ville de la deuxième moitié du xx^e siècle

Il y a quelques années, Antoine Prost dénonçait dans un article de la revue *Vingtième siècle* la démission des historiens français face à l'histoire de la ville contemporaine. Ce constat doit être aujourd'hui corrigé. En effet, ce vide est en train d'être comblé grâce aux travaux en cours de jeunes historiens, sur l'histoire des politiques publiques, l'histoire de la gouvernance urbaine et des représentations de la ville, plus rarement l'histoire sociale des populations urbaines. Certains travaux en cours ou achevés permettent d'en savoir beaucoup plus sur la ville contemporaine. Je citerai une thèse sur la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts), des travaux en cours sur le rôle du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme dans les années 1950 et 1960, des études sur les cités d'urgence, une thèse sur l'invention du logement aidé, une

considérable enquête sur les villes nouvelles, des travaux sur le District ou les politiques sociales qui accompagnent les grands ensembles ou sur l'image de ces derniers.

Les mécanismes historiques de la fabrication de la ville de la deuxième moitié du xx^e siècle commencent donc à être mieux connus. Les travaux que j'ai cités sont élaborés à partir d'archives écrites, et plus précisément d'archives publiques. En effet, la majorité des historiens continue de penser que la légitimité académique d'un sujet dépend fortement de la masse d'archives - notamment publiques - qui ont permis son élaboration. La corporation témoigne encore d'une certaine réticence vis-à-vis des archives orales, surtout si elles sont utilisées seules ; elles paraissent plutôt l'apanage de l'ethnologie, de l'anthropologie ou de la sociologie.

Ce constat doit cependant être fortement nuancé. Des enquêtes en cours sur la ville contemporaine croisent archives orales et sources écrites. Le recueil d'archives orales permet de relire sous un angle stimulant et dérangeant les résultats issus des archives écrites. Un seul exemple : j'ai travaillé sur les archives du Commissariat à la construction et à l'urbanisme de la région parisienne, organisme étrange né en 1955, prédécesseur du District sans les moyens de celui-ci, et à la tête duquel a été placé Pierre Sudreau. Je comprenais mal les finalités et le fonctionnement de cette administration, chargée de construire des grands ensembles pour résoudre la crise du logement, alors que tous les plans successifs d'aménagement allaient dans le sens du freinage de la croissance de la région parisienne. Pierre Sudreau a accepté de me recevoir et a éclairé les raisons de la création du Commissariat : l'Abbé Pierre faisait peur aux hommes politiques de la IV^e République et il fallait répondre à la demande créée par sa campagne de l'hiver 1954.

Les historiens et les archives de la politique de la ville

En matière d'histoire des politiques publiques, les historiens s'interrogent toujours sur les origines, les ruptures et les continuités. La politique de la ville commence-t-elle avec Habitat et Vie Sociale (HVS), entre 1973 et 1977, ou en 1981, ou lors de la création du premier ministère de la Ville ? Si, comme le disait Ernest Labrousse, « la chronologie a toujours quelque chose à nous apprendre », ce travail de reconstitution peut avoir une utilité. Il faut en outre faire jouer plusieurs temporalités : les commissions pour l'étude de la vie dans les grands ensembles constituées lors du

ministère Sudreau au tout début de la V^e République permettent de comprendre la politique de la ville dans une moyenne durée. Dans une appréhension séculaire des phénomènes, il faut envisager les continuités avec le monde de la réforme sociale à l'origine des premières HBM (Habitations à Bon Marché), le lobby qui gravite autour du Musée social. La relecture de la politique de la ville en moyenne durée me paraît essentielle pour reconstituer les inflexions de cette politique et les effets de génération. Il faut donc remonter aux premiers efforts d'accompagnement social liés à la construction des grands ensembles, puis passer par les étapes qui précèdent HVS, pour arriver à l'institutionnalisation des années 1980. Cette approche permet de s'interroger, grâce à la collecte des archives écrites et orales, sur les différentes générations d'animateurs de cette politique. Elle aide donc à comprendre comment s'est opérée la transition entre les centres sociaux, les MJC et les nouvelles structures de la politique de la ville. Cette démarche permet d'éviter le risque d'une histoire de l'empilement bureaucratique des procédures successives, qui serait en quelque sorte une histoire des sigles.

Votre entreprise permettra donc de connaître les hommes et les femmes qui, sur le terrain, ont assumé les continuités et les ruptures. Il importe également de s'intéresser aux responsables intermédiaires de cette politique : directeurs d'administration centrale, directeurs des différents ministères, qui restent en place alors que les ministres passent et qui ont assuré une continuité dans la définition des politiques au-delà des aléas des conjonctures politiques variées.

Enfin, les archives de la politique de la ville devraient permettre d'aborder l'histoire sociale des grands ensembles, non seulement l'histoire des populations logées, mais celles de l'accompagnement social des nouveaux quartiers et donc du projet de société que sous-tend leur édification. La masse de la littérature grise accumulée sur ces questions depuis trente ou quarante ans recèle des trésors, comme de nombreuses enquêtes de terrain. Ces travaux permettront de sortir des jugements péremptaires sur la politique urbaine des Trente Glorieuses.

Les historiens sont donc très intéressés par votre projet, souhaitent y contribuer en replaçant les enquêtes dans la durée et dans l'histoire sociale des acteurs. De nombreux étudiants en histoire contemporaine souhaitent travailler sur les origines de la politique de la ville dans tel ou tel quartier. Ces monographies, qui utilisent les archives écrites et les sources orales, forment le substrat d'une histoire sociale de la politique de la ville, dont la journée d'aujourd'hui montre la nécessité.

Daniel ASSERAY

Catherine Foret, comment se construit localement l'histoire des habitants et des lieux ?

Catherine FORET

Plutôt que d'histoire, je parlerai du travail des mémoires sur un territoire, à partir des premiers résultats d'une mission que je mène actuellement pour la DRAC et le Centre de ressources DSU Rhône-Alpes ; mission qui consiste, à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, à préparer avec les collectivités locales concernées un « programme de recherches territorialisées » sur les productions mémorielles dans l'agglomération lyonnaise.

Pourquoi un programme de recherches sur ces questions ?

L'origine de la démarche repose sur un constat : la multiplication dans cette agglomération, en particulier sur les sites de la politique de la ville, d'actions et de productions diverses, mobilisant de nombreux acteurs sur le thème de la mémoire des populations et des lieux. On peut parler à ce sujet d'un véritable engouement, à rapprocher de l'attrait croissant que suscitent dans ce pays le patrimoine et la généalogie.

Ces actions, portées par des associations d'habitants, des travailleurs sociaux, des enseignants ou des artistes, prennent des formes très diverses : ateliers d'écriture, « cueillettes de paroles », recueil de chansons populaires, expositions, spectacles vivants... À noter que dans l'ensemble, et pour ce qui est de notre agglomération, elles sont plutôt initiées par des individus ou de petits groupes d'acteurs indépendants que par des institutions (municipalités, musées, écoles...). Je présenterai aujourd'hui un certain nombre de questions soulevées par ces initiatives ; questions qui se posent aussi bien à ceux qui les animent qu'aux institutions qui sont sollicitées pour les financer ou les soutenir. Sachant que j'ai découvert ce matin deux contre-exemples à ce que je vais dire, avec les expériences tout à fait intéressantes de La Rochelle et de Saint-Denis.

Le besoin de réflexion éthique

Au regard de ce que j'ai pu constater sur le terrain, il me semble que l'enjeu aujourd'hui n'est pas tant d'encourager les travaux de mémoire que de les accompagner de façon pertinente. Ils naissent en effet très bien tout seuls et se multiplient sur certains sites, que l'on pourrait presque dire « surexploités ». Pour autant, on ne peut que constater que nombre d'acteurs de ces projets travaillent de façon isolée et improvisée, parfois dans l'urgence liée aux procédures de financement, voire sous la pression d'opérations de démolition ou de renouvellement urbain. Ils reposent souvent sur la seule bonne volonté ou sur la passion d'acteurs disposant de peu de moyens, et qui entretiennent peu de rapports avec les institutions culturelles ou savantes du territoire (universités, centres de recherche ou d'archives, bibliothèques...).

Or, on le sait, la mémoire sociale est un objet particulièrement complexe à manier, propice aux abus et mésusages en tous genres. Il importerait à mon sens de réfléchir sur le sens de ces actions : pourquoi sont-elles menées, avec quels partenaires, dans quel objectif et dans quel contexte ? Certaines des personnes que j'ai interrogées se demandent par exemple si ces actions « mémorielles » ne constituent pas des opérations de diversion par rapport aux grands projets urbains en cours, qui masqueraient en quelque sorte les véritables débats d'aménagement. Ici ou là, on les qualifie de « pansements », « cautions », « écrans », « exutoires ». Il me semblerait important, dans le contexte actuel et au vu de l'espèce « d'emballement mémoriel » que l'on constate sur certains sites, d'aider les acteurs de ces projets à penser leur rôle et à réfléchir aux usages qui peuvent être faits des mémoires qu'ils font surgir. Les actions en cours aident-elles à saisir le caractère pluriel et mobile des mémoires de la ville, ou au contraire renforcent-elles les logiques communautaires, l'enfermement dans les quartiers, la bonne conscience de certains groupes sociaux aux dépens des autres ? Les porteurs de projet sont-ils conscients des manipulations dont la mémoire peut être l'objet, des risques d'instrumentalisation dont peuvent être victimes les habitants qu'ils mobilisent, des conflits que peuvent soulever certaines actions de mémoire ?

Le besoin d'accompagnement scientifique

Les projets en cours et à venir s'enrichiraient certainement de la présence de chercheurs, aujourd'hui absents de ces problématiques. Historiens, archivistiques, géographes, ethnologues, anthropologues, psychanalystes... pourraient accompagner les conditions de recueil des témoignages, la réflexion sur leur

statut, leur traitement, leur mise en relation (croisement de témoignages différents) et la nécessaire mise à distance critique qui devrait être réalisée à partir de ces matériaux, à l'occasion de leur mise en circulation publique. Les chercheurs pourraient aussi aider l'ensemble des acteurs à clarifier le rapport entre mémoires et histoire, à penser les notions d'héritage, de transmission, de mythe ou d'identité..., avec lesquels jouent fréquemment les acteurs de la mémoire. Enfin, les chercheurs pourraient contribuer à mettre en relation ces témoignages avec la « littérature grise » qui porte sur les quartiers et les villes : thèses, mémoires, rapports d'études ou de recherche qui constituent un ensemble de connaissances abondantes, mais souvent inaccessibles au grand public.

La question des échelles de l'action

Quelles sont les échelles pertinentes pour travailler les mémoires de la ville ? C'est une autre question que posent à mon sens les actions en cours. Comment dépasser l'accumulation d'actions micro-locales, l'échelle du quartier ou les approches communautaires - qui sont aujourd'hui les plus fréquentes - pour s'intéresser à des mémoires qui saisiraient des aspects transversaux du phénomène urbain ? Nombre des actions que j'ai pu observer mobilisent de petits groupes d'habitants d'un quartier, qui sont sollicités pour se souvenir de leur quartier et en parlent... aux habitants de ce même quartier. Il serait pourtant intéressant que les travaux réalisés circulent dans toute l'agglomération et que l'on prenne en compte les personnes non pas seulement en tant qu'habitants, mais en tant que citoyens, riches des multiples appartenances qui caractérisent le fait métropolitain. Il me semble que trop souvent aujourd'hui, en contradiction avec la volonté de décroisement urbain proclamée par de nombreux édiles, ces actions risquent de redoubler l'enfermement identitaire des populations déjà captives ou marginalisées auxquelles elles s'adressent.

Le besoin de capitalisation

La demande de capitalisation est exprimée par les acteurs de terrain eux-mêmes, qui pointent plusieurs types de besoins. Tout d'abord, un besoin de mise en réseau d'acteurs dispersés et cantonnés sur leur territoire, qui se manifeste à travers la demande d'échange d'expériences et de reconnaissance mutuelle. Mais on distingue aussi un besoin de reconnaissance symbolique : certains groupes d'acteurs travaillent sur la mémoire des lieux

et des gens pour lutter contre la tendance à l'amnésie des institutions, des politiques publiques ou des sociétés locales. Ils souhaitent faire apparaître tels groupes de populations ou tels milieux sociaux ou professionnels comme des acteurs importants de l'histoire de l'agglomération. Cette demande est alors dirigée vers les institutions officielles que sont les archives, les musées ou les grands équipements culturels.

L'enjeu de capitalisation porte aussi sur le besoin de croisement de mémoires différentes ou concurrentes. Un travail qui pourrait mettre en évidence des « trous de mémoire » ou des effets de répétition tout à fait significatifs des représentations dominantes de la ville. On s'aperçoit par exemple, en inventoriant les projets en cours, que les travaux sont nombreux sur la mémoire ouvrière, mais inexistantes sur celle des manœuvres du bâtiment et très rares sur celle des employés du tertiaire ; pléthoriques sur certains sites, mais absents sur d'autres... Il serait pourtant important de permettre à chacun d'analyser l'apport des uns et des autres dans l'histoire de la ville.

Quel rapport entre mémoire et projet urbain ?

Le travail de la mémoire peut-il avoir une autre utilité que de nourrir des nostalgies ou de faire le deuil de ce qui disparaît dans la ville ? Peut-il nourrir le présent et le futur des villes ? Nombre des groupes que j'ai rencontrés se posent cette question mais peinent à y répondre. Trois pistes pourraient être explorées à cet égard :

- Tout d'abord il faudrait se demander, non pas « qui se souvient ? » mais « de quoi y a-t-il souvenir ? », comme le propose Paul Ricoeur dans un récent essai. Dans le premier cas, l'approche est centrée sur l'individu ou le groupe d'appartenance ; elle comporte à mon sens un risque de communautarisme et encourage la distinction de soi par rapport aux autres, voire la victimisation. Dans le second cas, il s'agit plutôt de s'intéresser à des objets de mémoire partagés, vus sous différents angles : on peut alors approcher des questions transversales qui aident à saisir le fait métropolitain et le rôle que les différents groupes de population y ont joué. On pourrait par exemple s'intéresser à la mémoire de l'arrivée dans la ville des ruraux, des étrangers ou des étudiants, à la mémoire des grandes opérations de rénovation urbaine ou à la mémoire des équipements socioculturels, de certains espaces publics, etc.
- Autre piste : s'intéresser aux mémoires à l'œuvre dans la ville, en dehors du soutien de la puissance publique ; mémoires qui se construisent pour demain, dans la quotidienneté ou par le biais des ritualités urbaines (fêtes, événe-

ments...), et qui pourraient elles aussi nourrir le travail de conception de la ville future.

- Enfin, nous aurions tous intérêt à nous demander comment effectuer, sur un mode autre qu'anecdotique, le passage de la mémoire des lieux et des gens à des perspectives d'aménagement. À cet égard, il importerait de penser des dispositifs d'action, de conception et de réflexion collective qui permettraient d'intégrer les connaissances issues des mémoires et de l'histoire dans les projets urbains. Certains de ces dispositifs existent, notamment autour de services d'archives, de musées ou de dispositifs de concertation sur les projets urbains. Ils passent toujours par un portage politique ou institutionnel fort, et par une installation dans la durée. Ils nécessitent de surcroît une collaboration des chercheurs avec des acteurs du monde associatif, de la culture, des professionnels de l'urbanisme et des services techniques des collectivités territoriales. Ce qui est encore rare...

- 5 -

Le protocole de décentralisation culturelle
en Seine-Saint-Denis

Daniel ASSERAY

Jean-Barthélemi DEBOST, comment un conseil général peut-il capitaliser son patrimoine ? Dans quelle mesure cela peut-il alimenter les réflexions pour l'avenir ?

Jean-Barthélemi DEBOST

Je partage les constats de Catherine Foret selon lesquels il existe une grande variété de projets dont les professionnels sont d'ailleurs souvent absents. J'interviendrai non pas en tant qu'historien africaniste friand de mémoire orale, mais au titre de ma participation au Bureau du patrimoine dépendant de la Direction de la culture du Conseil général de la

Seine-Saint-Denis. Je relaterai l'expérience que nous vivons au sein de cette collectivité territoriale qui est quelque peu emblématique des questions qui nous occupent aujourd'hui. Cette expérience se déroule dans le cadre d'un protocole de décentralisation culturelle signé avec l'Etat en 2001 pour une durée de trois ans. Ce protocole se fixe un objectif de connaissance, de préservation et de reconnaissance. Il recoupe donc la problématique des relations entre la politique de la ville, les habitants des grands ensembles et les archives.

Comblant un déficit de connaissance sur le patrimoine

Le déficit de connaissance que nous constatons il y a une dizaine d'années sur un territoire comme la Seine-Saint-Denis se comble progressivement. Il reste toutefois des lacunes importantes. En effet, l'État et la collectivité territoriale se sont longtemps désintéressés du patrimoine de ce territoire. Un exemple : l'inventaire des richesses artistiques, au sens où l'entendait André Malraux n'a pas été fait en Seine-Saint-Denis, alors qu'une partie non négligeable des communes d'Île-de-France ont été couvertes par cette démarche du ministère de la Culture. En parallèle, les élus locaux avaient sans doute d'autres préoccupations ou d'autres points de vue sur le patrimoine que ceux qu'ils peuvent avoir aujourd'hui.

Notre territoire est jeune, datant de 1963, et dispose par conséquent d'un service des archives départementales récent. Ce n'est qu'aujourd'hui que des premières générations de chercheurs le défrichent progressivement. Ce défaut de connaissances entraîne un déficit de préservation du patrimoine et de la mémoire du territoire.

Défauts de préservation

En Seine-Saint-Denis, seuls quatre-vingt sites sont protégés au titre des Monuments historiques, ce qui est très faible au regard de la superficie du territoire, du nombre de communes et de la population. Lorsqu'il est protégé, il est en très mauvais état.

Par ailleurs, la démographie et le paysage de ce territoire ne cessent de se transformer, depuis son industrialisation au cours des années 1850 jusqu'à la désindustrialisation actuelle. Les repères dans la ville sont donc à la fois indispensables et à la fois extrêmement fragiles. Cette fragilité est aujourd'hui accentuée par les projets sous tendus par la loi Borloo. En effet, quoi qu'on puisse penser de la qualité architecturale ou urbaine des grands ensembles

issus de la reconstruction des années 1950, ils constituent néanmoins des repères dans le paysage quotidien des habitants. La presse a par exemple affirmé que cette loi « cassait le patrimoine des pauvres ». En mettant en œuvre une politique qui implique une destruction urbaine, l'on suscite de nouvelles ruptures, qui sont une constante de ce territoire.

Dans les années 1970, alors que l'intérêt et la nature du patrimoine industriel commençaient à être reconnus, l'on n'est pas parvenu à sauver le pavillon Baltard aux Halles. De même, nous risquons aujourd'hui de voir disparaître un patrimoine auquel nous commençons à reconnaître une certaine qualité architecturale et urbaine.

Un manque de reconnaissance

Notre territoire a une image déplorable auprès du grand public. Plus encore, l'image de son passé semble inexistante. La RATP et le Comité départemental du tourisme viennent d'éditer la première carte touristique de la Seine-Saint-Denis. Outre la Basilique et le Stade de France, cette carte met en valeur la Géode, la Grande halle de la Villette ou la Cité de la musique, autant d'institutions qui ne se trouvent pas sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Il faut donc recourir à des références parisiennes pour conférer une image touristique à notre département. De manière générale, les images qui illustrent la Seine-Saint-Denis, à l'image de celle qui invite à ce colloque, sont ternes, avec des ciels gris. Lorsque l'on propose des images avec un ciel bleu, l'on nous accuse de faire de la propagande !

La Seine-Saint-Denis souffre donc d'un déficit de connaissances historiques, de lieux de mémoire tangibles et de reconnaissance de son territoire et de ses habitants. Le protocole de décentralisation culturelle qui est en cours tente de pallier ces carences. Ce sont bien également les questions posées par cette journée.

Perspectives

L'expérimentation souhaitée par l'État et le Conseil général en 2001 avait pour vocation de réagir à cette situation.

Le Bureau du patrimoine s'est donc donné pour mission de réaliser un inventaire du patrimoine industriel et du logement social. On notera que les services traditionnellement en charge de l'inventaire ne disposaient pas de fiches permettant d'inventorier les logements collectifs comportant

plusieurs cages d'escaliers. Nous avons donc dû construire une méthodologie et ce travail d'inventaire est actuellement mené.

Dans une logique de préservation, la cellule architectures-urbanisme que compte notre équipe travaille à la constitution de diagnostics patrimoniaux (dans le cadre des plans locaux d'urbanisme), de telle sorte que les mutations urbaines à venir prennent en compte le patrimoine bâti et la mémoire qu'il comporte.

Enfin, la reconnaissance du territoire de la banlieue me semble être l'une des fonctions sociales essentielles de la question de patrimoine. Comment la mémoire peut-elle être mise en œuvre dans la constitution d'un territoire ?

C'est bien l'objet de l'accompagnement méthodologique et financier que l'on peut accorder à certains projets portés par des acteurs locaux sur des questions de mémoire. Nous travaillons par exemple avec une amicale des locataires de la cité jardin de Stains qui, à la veille de son réaménagement, a développé un projet d'exposition sur l'histoire de ses habitants. Il s'agit également d'un accompagnement méthodologique auprès du centre social inter-communal de Clichy-Montfermeil pour qualifier un projet de mémoire sur la cité des Bosquets qui émerge de façon encore un peu floue. Il est important de proposer un accompagnement, de renvoyer les acteurs vers les services d'archives et les sociétés d'histoire locale ou de proposer des rencontres avec les Archives départementales. Dans le même ordre d'idée, début décembre¹³, nous monterons avec le centre de ressources des politiques de la ville Profession banlieue (la moitié du territoire de la Seine-Saint-Denis relève de la géographie prioritaire de la politique de la ville) et la friche industrielle culturelle *Main d'œuvre* une journée de travail avec les porteurs de projets locaux sur le thème de l'utilité, de la mise en œuvre et de la restitution des projets autour de la mémoire.

C'est donc bien dans un rapport actif au présent que se situe l'engagement du Conseil général en matière de patrimoine. C'est sans doute dans le projet « Villes et mémoires » un point de vue à retenir.

¹³ « Transformation urbaine, mémoire des habitants », 1 et 2 décembre 2004

- 6 -

La mission de préfiguration du Centre de ressources
et de mémoire de l'immigration

Daniel ASSERAY

Monsieur Toubon, nous avons souligné à plusieurs reprises l'articulation essentielle qui existe entre la mission que vous présidez et le travail d'archives de la politique de la ville. En effet, les quartiers dont nous parlons ont souvent été des lieux d'accueil de l'immigration.

Jacques TOUBON

Dans le cadre du projet de Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France¹⁴, nous souhaitons nous impliquer dans les travaux que vous avez relatés aujourd'hui. Notre objet est toutefois plus large. En effet, le phénomène de l'immigration et de la construction de l'identité française à partir de l'immigration n'est pas uniquement urbain. À l'inverse, notre projet est plus étroit dans la mesure où nous ne prétendons pas raconter l'histoire de tous les habitants des villes, mais uniquement celle des populations immigrées. Il est néanmoins vrai que ce sont souvent les villes qui ont accueilli les immigrés ou qui les ont aidés à acquérir leur citoyenneté et à construire leur intégration dans la Nation. Pourquoi la ville n'est-elle plus aujourd'hui cet instrument d'intégration, c'est-à-dire de construction des individus et de mise en relation des groupes ?

Mémoire vivante de l'immigration

Dès les débuts de notre mission, en mai 2003, au sein du conseil scientifique, nous avons sollicité la participation de la Direction des archives de France. Les historiens et les sociologues qui ont travaillé avec nous ont tous souligné l'intérêt majeur des archives comme outil de connaissance. Nombre des travaux qui ont été menés à ce sujet depuis une quinzaine

¹⁴ La mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration a remis au Gouvernement un rapport en proposant comme titre « Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France ». Depuis le 8 juillet 2004, le titre exact est Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Le rapport est téléchargeable sur le site Internet www.histoire-immigration.fr

d'années, y compris le rapport remis à Lionel Jospin fin 2001, ont d'ailleurs trouvé leur origine dans le travail qu'effectue depuis vingt ans l'association *Génériques*, qui s'occupe de l'inventaire des archives. En outre, si nous parvenons à numériser les archives afin de les manipuler plus aisément, nous pourrions les diffuser plus largement en ligne.

Au fil de notre travail, nous avons rencontré les associations et les collectivités locales. Lors du colloque que nous avons tenu à la Bibliothèque nationale le 28 novembre dernier¹⁵, nous avons mis l'accent, sur la base d'une communication de Georgette Elgey, sur la mémoire vivante, en particulier des quartiers. La matière de l'histoire de l'immigration est en grande partie constituée de films, de vidéos, des photographies et de journaux qui témoignent, sous forme artistique ou de façon brute, de ce que fut la vie des immigrés dans les quartiers ou dans les usines. Nous avons par conséquent rencontré ceux qui sont en charge de la ville et des quartiers : le ministère de la Ville et la Délégation interministérielle à la Ville. Monsieur Borloo, alors ministre de la Ville, a été impliqué dans ce projet dès ses débuts. Son cabinet et ses administrations ont participé à notre comité technique.

C'est donc naturellement que nous participons au partenariat entre la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France. S'agissant d'une histoire qui se poursuit, nous estimons que tout ce qui concerne les archives, historiques et orales, est au cœur de notre travail.

La conservation de la mémoire

Nous avons notamment un rôle de conservation. L'on s'est longtemps demandé si nous serions un musée doté d'une collection. Il a été décidé que tel serait le cas, dans un sens large et moderne. Il se pose donc la question de la conservation des éléments de cette collection. Toutefois, il n'est pas question que nous prenions la main sur les archives dès lors que les documents se rapportent à l'immigration. Nous entendons au contraire travailler avec ceux qui les détiennent et les exploitent, et les aider à conférer un sens aux éléments dont ils disposent. C'est la raison pour laquelle le principal chantier, dans le domaine de la conservation, est celui de la numérisation. Nous avons la volonté de mettre en place un programme pluriannuel de numérisation des dossiers administratifs de naturalisation et d'admission au séjour des étrangers

¹⁵ Colloque « Leur histoire est notre histoire », 28 novembre 2003

depuis 1850. Vous imaginez notamment ce que la période 1924-1934 peut receler d'informations intéressantes dans les archives administratives.

Lors du récent lancement d'une exposition réalisée par l'Association des anciens ouvriers immigrés de l'Île Séguin à Boulogne-Billancourt, nous évoquions les archives de Renault. Cette entreprise est prête à mettre à notre disposition ses archives sociales, médicales et industrielles. Il s'agit d'un trésor considérable. Toutefois, certaines d'entre elles intéresseront en premier lieu Roubaix et le Centre des archives du monde du travail (CAMT). D'autres au contraire nous concerneront plus directement au titre de l'immigration. Nous devons donc établir des conventions afin d'utiliser ces archives, dans une logique partenariale.

Plus encore, nous entendons travailler sur la collecte de la mémoire vivante. C'est dans ce cadre que nous collaborons avec la Délégation interministérielle à la Ville. En effet, y compris dans la phase de préfiguration qui débutera dans les mois à venir, nous devons nous concentrer sur l'urgence de collecter des données sur des réalités qui sont en train de disparaître. Nous voulons qu'un programme spécialement destiné au recueil de la mémoire vivante de l'immigration soit associé aux programmes de rénovation urbaine ou à toutes les opérations de la politique de la ville. Ces actions ne seront aucunement anecdotiques et devront survenir au cœur même des projets. Nous avons donc l'intention de passer une convention avec le Centre de ressources de la Délégation interministérielle à la Ville.

À nos yeux, ce sont les hommes et leurs archives qui importent avant tout, plus que la politique ou les administrations. Derrière ces dernières, il faut reconnaître les hommes et les lieux symboliques.

Une mémoire destinée à tous les publics

Notre objectif est avant tout d'atteindre le public et les publics. L'institution que nous voulons créer ne se satisfera pas de conserver magnifiquement des objets essentiels et de les présenter selon une muséographie parfaite, et d'apporter ainsi aux quelques personnes qui seront intéressées une meilleure connaissance de l'histoire de l'immigration dans notre pays. Notre ambition est de faire reconnaître cette histoire par ceux qui sont directement intéressés mais aussi par l'ensemble des Français. Cela nécessite de porter un regard renouvelé sur la France, son identité et la civilisation qu'est la Nation française. Le souci du public doit donc être prioritaire. C'est d'ailleurs dans cette problématique que s'inscrivent les

musées modernes. La conservation des œuvres n'est pas tout ; encore faut-il conférer un sens au regard de ceux qui visitent les musées. Ceci est d'autant plus important dans le domaine qui nous occupe.

À partir de ces matériaux, nous allons donc mener un travail de connaissance et d'éducation reposant sur le patrimoine collectif et individuel. Nous diffuserons ce travail auprès des spécialistes, des chercheurs et du grand public qui manifeste un goût extrême pour l'histoire et qui est friand de généalogie. Grâce aux nouvelles technologies, nous espérons faire accéder le public le plus large possible aux richesses et à la mémoire que nous aurons recueillies. Le multimédia sera utilisé dans l'installation permanente, les expositions temporaires et les colloques, films ou vidéos que nous produirons. Nous considérons donc les archives, notamment orales, comme le moyen d'atteindre l'objectif que se fixe le Musée, sachant que nous voudrions leur donner un statut culturel et noble.

- 7 -

La capitalisation des savoir-faire des politiques de la ville

Daniel ASSERAY

Jean-Pierre ROGER, vous vous situez à l'articulation entre la mémoire des politiques publiques, la mémoire des habitants et la meilleure connaissance de l'histoire des quartiers qui aide à comprendre le présent. Comment les chefs de projets coordonnent-ils ces dimensions ?

Jean-Pierre ROGER

Conserver la mémoire professionnelle

Les professionnels des politiques de la ville sont d'origines diverses et ne constituent pas à proprement parler un corps professionnel. Certains d'entre eux sont géographes - et par conséquent quelque peu historiens - d'autres sociologues - et un peu ethnologues - et d'autres enfin sont urbanistes. Il reste que tous sont directement concernés par la mémoire des territoires et des

hommes et par les questions d'archivage, et plus encore par la capitalisation des actions et des pratiques. Cette capitalisation nécessite l'existence de lieux permettant de recueillir, diffuser et discuter ces pratiques. Malheureusement, toutes les régions ne disposent pas de centres de ressources à cet effet.

Les deux grands thèmes abordés aujourd'hui, la mémoire des territoires et des habitants d'une part et la valorisation du patrimoine archivistique de la politique de la ville d'autre part, se trouvent au cœur des préoccupations des professionnels. La mémoire est présente dans l'ensemble des actions qu'ils initient, accompagnent ou défendent devant les partenaires financiers. Par ailleurs, face au fort renouvellement des acteurs institutionnels et professionnels et face à la complexification des niveaux de pilotage et des maîtrises d'œuvre des dispositifs de la politique de la ville, les acteurs de terrain soulignent une forte déperdition. Dès lors, comment préserver la mémoire des dossiers, pour ne pas les remanier entièrement tous les trois ans après un changement d'équipe ?

L'inter-réseaux DSU, avec le soutien de la Délégation interministérielle à la Ville travaille depuis plusieurs années sur ces questions selon les axes suivants :

- Travailler à l'organisation de la mémoire des professionnels.

Ce travail repose sur la capitalisation des méthodes et des savoir-faire, dans une double perspective : un usage historique et un usage professionnel. Il faut pour cela reconstituer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale. Au plan local, cela pose en outre la question de l'adaptation, de l'appropriation ou du rejet des politiques nationales. C'est en effet dans la confrontation du national et du local que l'on peut comprendre *a posteriori* l'élaboration et la mise en œuvre d'une forme d'intervention publique, et éventuellement transmettre des outils de compréhension et de méthodologie.

- Réfléchir, avec les archivistes, aux difficultés rencontrées par les professionnels urbains dans la constitution des archives.

Premières réalisations

Depuis le colloque de Toulouse, nous avons collecté des histoires de vie et des trajectoires de professionnels. Certaines équipes ont tenu des cahiers de bord pour décrire la mise en œuvre de la politique de la ville au quotidien. Elles ont également recueilli des récits sur des pratiques locales. Nous

disposons donc de matériel. Nous avons notamment constaté que des innovations locales intéressantes qui avaient été remarquées au plan national et recommandées par voie de circulaire à l'ensemble des sites avaient perdu toute puissance de développement du fait de cette politique descendante.

Comment capitaliser les pratiques passées pour aboutir à une meilleure compréhension du présent ? À titre d'exemple, j'ai conservé les huit versions successives du contrat de ville 2000-2006 du site pour lequel je travaille, qui ont été produites durant les quatre à cinq mois précédant la signature définitive du document. Les chapitres portant notamment sur le volet éducatif et la conduite de projets comportent des changements majeurs d'une version à l'autre, parfois en contradiction totale avec les recommandations nationales. La version définitive aboutit à une destruction de ce qui avait été patiemment mis en place pendant les dix années précédentes. La situation actuelle n'est pas compréhensible à la seule vue de l'exemplaire définitif, qui est pourtant le seul à être déposé aux Archives municipales. Le témoignage des acteurs de l'époque est essentiel à la compréhension de ce présent.

C'est pourquoi il nous semble indispensable que la parole des professionnels de la politique de la ville soit collectée. L'inter-réseaux est prêt à apporter sa contribution au chantier qui a été présenté ce matin.

DÉBAT

Christian Oppetit*Directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis¹⁶*

Il importe de surmonter la division du travail - quelque peu surannée - entre chercheurs et archivistes. En effet, l'on ne découvre pas brusquement des gisements d'archives. C'est au contraire en élaborant un objet de recherche que l'on construit et que l'on invente les archives. Plusieurs questions permettraient de centrer ce travail commun :

- La fabrication de la ville

Qui sont les acteurs qui fabriquent la ville ? Depuis une cinquantaine d'années, la frontière entre les maîtres d'œuvre privés et la maîtrise d'ouvrage publique, semi-publique ou privée a fortement évolué. Dès lors, comment fonctionnent les instances étatiques et les acteurs locaux de la fabrication de la ville ?

- L'histoire des hommes

Dans le département de la Seine-Saint-Denis, l'histoire des hommes se recoupe avec celle de l'immigration ouvrière des régions périphériques de la France, puis de l'outre-mer et du monde entier. Cela nécessite des approches particulières.

- Quel malaise ressentent les habitants des grands ensembles, et pourquoi ? Cette question nécessite d'effectuer un retour sur les politiques publiques.

Pour ce qui est de la problématique de la fabrication de la ville, nous pourrions rapidement mettre en place une enquête à partir des archives publiques portant sur l'ensemble des départements de la région parisienne, afin de définir des axes de recherche.

Sylvie Zelman*Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**La mise en valeur du patrimoine archivistique grâce à l'outil multimédia*

Comme certains intervenants l'ont souligné, la collecte de mémoire ne doit pas avoir un seul effet cosmétique ni susciter de nouveaux boulever-

¹⁶ Responsable de la Section du xx^e siècle, Archives Nationales depuis juin 2005

sements. En Seine-Saint-Denis, nous menons de longue date des politiques de collecte de témoignages autour de problématiques fortes. Dans ces collectes, il convient de distinguer l'information et la mémoire qui correspondent à deux niveaux d'interrogation distincts.

Par ailleurs, il est vrai que la Seine-Saint-Denis subit une destruction de points de repère de son paysage. Le paysage du département se renouvelle constamment, en comparaison avec Paris qui est pour sa part une « ville musée ». En partenariat avec la DRAC Ile-de-France et la RATP, nous organisons depuis quelques années un séminaire sur le thème « la région parisienne, territoires et cultures ». Nous nous sommes aperçus qu'il n'existait pas de repère universel. Les repères sont mouvants et évoluent constamment selon les groupes et les individus. Les frontières entre l'espace privé et l'espace public sont extrêmement floues. Nous devons en être conscients lorsque nous réfléchissons sur la ville.

Enfin, je soulignerai que les archives des administrations renseignent grandement sur les hommes. C'est pourquoi nous travaillons depuis quatre ans à l'élaboration d'un outil multimédia sur l'histoire du xx^e siècle en Seine-Saint-Denis à partir d'archives administratives pour la plupart. Ce CD Rom, qui comporte quelque 20 000 entrées, est éminemment instructif sur la façon dont les villes se structurent et dont le territoire se développe.

Georges Voix

Directeur de l'Observatoire urbain de la ville de Roubaix

L'Observatoire urbain de la ville de Roubaix est né, en 1988, de discussions menées entre les techniciens et les élus sur le bilan des politiques de la ville. Il s'agissait de dresser un état des lieux des productions afin de réfléchir sur le futur. Ce travail a donné lieu à la création d'un centre de documentation locale qui a pour fonction de recueillir la mémoire de la politique de la ville. Ce centre accueille tous les chercheurs qui s'intéressent à Roubaix, ce qui nous a permis d'organiser un colloque sur le thème « cinquante ans de transformations urbaines et de mutations sociales à Roubaix » ayant rassemblé des chercheurs, des professionnels et des habitants. Nous accueillons également de nombreux étudiants. Il semble en effet que le recueil de mémoire vivante soit en vogue à l'université. Ces jeunes nous sollicitent pour trouver des personnes ressources qu'ils puissent interroger. Or je m'aperçois qu'ils ne sont pas formés à cet effet, n'appliquent pas de méthodologie et ne communiquent aucun

retour. Ils tuent finalement les sources, car certaines personnes ayant témoigné trois ou quatre fois sans avoir jamais eu de retour refuseront à l'avenir toute interview. D'autres, au fil des entretiens, se construisent une mémoire de leur passé. Il importe donc que les universités encadrent le travail de ces étudiants sur le terrain.

Annie Fourcaut

J'ai déjà évoqué la relative méfiance de la corporation historienne vis-à-vis des archives orales. Nous commençons à investir ce domaine mais cela ne fait pas encore partie des traditions historiographiques françaises. Il est donc vrai que les étudiants en histoire ne reçoivent pas de formation systématique sur le recueil d'archives orales.

Marie-Paule Arnauld

Ce type de formation est en effet peu répandu, même si certaines universités et l'Ecole des hautes études en sciences sociales en dispensent. Monsieur Bruston rappelait ce matin qu'un grand nombre d'enquêtes orales étaient inutilisables. À titre d'exemple, les enquêtes menées pour préparer une exposition ou une manifestation publique ne constituent pas des sources au même titre que les enquêtes effectuées plus professionnellement. Les résultats varient donc en fonction de l'objectif que se fixent les enquêtes et des moyens qui sont mis en œuvre. C'est pourquoi la professionnalisation et l'élaboration d'une méthodologie précise sont extrêmement importantes.

Jacques Toubon

Cette question est essentielle. Dès ses débuts, et tout au long du travail de notre mission de préfiguration, nous avons imposé une exigence scientifique afin de départir l'histoire de l'immigration de visions ou de présentations partielles ou partiales. Notre but n'est pas d'alimenter les polémiques mais, grâce à l'exactitude du récit historique, de montrer toutes les facettes de l'histoire de l'immigration. Ainsi, le regard sur le présent sera instruit pleinement par la perspective historique. Cette exigence scienti-

fique s'applique d'autant plus fortement pour la partie contemporaine. Je conçois que les historiens, les archivistes et les chercheurs éprouvent un grand souci de définition des archives écrites ou orales et des éléments de la mémoire vivante, notamment de ceux qui font appel aux techniques audiovisuelles et qui peuvent être manipulées. C'est pourquoi il est important d'entretenir une collaboration entre la Délégation interministérielle à la Ville, la Direction des archives de France et les historiens.

François Ménard

Délégation interministérielle à la ville

Les anthropologues et les ethnologues de l'urbain ont accumulé un certain nombre de savoir-faire, dans une perspective scientifique qui ne relève ni de la constitution d'archives ni de la recherche historique. Dans le Nord-Pas-de-Calais, Michel Rotenberg et ses étudiants de troisième cycle mènent un travail de formation et d'appui aux associations qui s'engagent dans un travail mémoriel sans toujours savoir sur quelle méthode elles vont s'appuyer. Des ethnologues sont également attachés aux DRAC, notamment François Faraut dans la région parisienne ou François Portet en Rhône-Alpes. Ils peuvent apporter des éclairages sur l'anthropologie urbaine, les méthodes d'investigation dans l'espace urbain et l'usage de la parole dans le cadre d'un travail scientifique.

Claude Lanvers

*Délégué adjoint à la Ville*¹⁷

Cette journée appelle plutôt des déroulements qu'une conclusion. Elle survient au moment opportun. En effet, peut-être la politique de la ville, qui est jeune, ne pouvait-elle pas se saisir des questions de mémoire auparavant, par manque de maturité. Nous ouvrons donc maintenant un chantier considérable.

En guise d'illustration, je relaterai mon expérience personnelle. J'ai occupé durant cinq ans la fonction de sous-préfet à la ville dans le département du Rhône. J'ai toujours été surpris que certains de mes collègues, après avoir passé un an et demi dans une grande agglomération, considéraient en avoir fait le tour et souhaitaient en changer. Pour ma part, j'ai commencé à comprendre l'agglomération lyonnaise et donc à me rendre utile après trois ou quatre ans, sans toutefois me départir de mes doutes sur le sens de notre action.

En 1994, après un long processus, nous avons décidé de démolir des tours qui étaient vides depuis dix ans dans le quartier Démocratie de Vénissieux. Jean-Michel Jarre avait développé un projet d'illumination et de musique acoustique qui accompagnerait la démolition. Nous n'étions évidemment pas favorables et avons préféré un travail mémoriel. Avec certes des ambiguïtés et des idées préconçues, nous avons travaillé avec ceux qui avaient connu et habité ce quartier, ainsi qu'avec des photographes et des écrivains publics. Ce travail m'a permis de comprendre qu'il fallait bien se garder de confondre la mémoire et la nostalgie.

Annie Fourcaut a souligné que selon l'histoire officielle, ces quartiers auraient tout d'abord connu un fonctionnement harmonieux, les habitants étant heureux de les occuper après avoir connu les taudis des centres villes. L'historienne rappelle toutefois que cette vision est quelque peu idyllique. Lorsque nous avons interrogé les habitants, nous avons en effet constaté

¹⁷ Claude Lanvers a occupé les fonctions de délégué-adjoint à la DIV de 1998 à 2004

que la vie n'y était pas si heureuse, même au début. Cela a modifié nos perspectives et a insufflé dans notre travail une exigence scientifique.

J'ai donc travaillé à la question de la mémoire à partir d'un événement, à un moment où ni la Délégation interministérielle à la Ville ni le Ministère ne s'en étaient saisis. Notre méthode présente l'intérêt d'avoir découvert empiriquement certaines problématiques relatives à l'histoire et à la mémoire.

Nous ouvrons un chantier considérable, avec toutefois une grande modestie au regard notamment du travail que Monsieur Toubon a engagé, et qui arrive à point nommé. Il me semble que les directions dans lesquelles nous devons travailler se répartissent en deux familles. La première de ces familles est propre à l'analyse des politiques publiques. Il s'agit d'effectuer un vrai classement d'archives sur ces questions auprès de chacun des acteurs. La Délégation interministérielle à la Ville, qui était peu avancée en la matière, a eu là un gros travail. La seconde famille est celle de la transformation des villes et des sites. Je suis attaché à la nécessité de laisser des traces, orales et iconographiques, sur nos territoires. C'est également l'un des soucis de l'Agence nationale de la rénovation urbaine. Les photographies sont éclairantes à cet égard. Je me souviens notamment de ce cliché qui montrait un agriculteur passant pour la dernière fois sa charrue sur le plateau des Minguettes, superbe site agricole, entouré de tours à moitié construites. L'on saisit grâce à cette photographie un virage extraordinaire de l'histoire urbaine, qui appelle à la réflexion.

Il est primordial, aujourd'hui, de développer le chantier de la mémoire et de l'histoire sur la politique de la ville et les quartiers urbains. En effet, ces dernières années, ceux qui interviennent dans ce domaine soulignent l'enjeu culturel de pouvoir s'appuyer sur un corpus de pensée homogène et une connaissance de l'histoire. De nombreux acteurs nouveaux participent de la politique de la ville, comme les partenaires sociaux, le 1 % logement ou l'Agence nationale de rénovation urbaine. Il serait dommage qu'ils réinventent ce que leurs prédécesseurs ont appris progressivement. Le risque est grand que chacun recrée une histoire à son goût. Cela pourrait permettre d'éviter un certain nombre d'erreurs.

Naturellement, le travail de mémoire ne doit pas constituer un alibi au regard du chantier que Jean-Louis Borloo et le gouvernement ont souhaité engager sur la transformation en profondeur des quartiers. Toutefois, il est important que dès le début, ces opérations manifestent le souci de la mémoire de chacun, et en particulier des habitants.

Enfin, la politique de la ville a aujourd'hui atteint une étape particulière. Elle a suscité des débats, notamment avec le rapport de la Cour des comptes qui a émis certaines critiques sur l'évaluation, les objectifs ou l'atomisation des actions. Certains craignent que seul l'urbain soit à l'ordre du jour et que les questions sociales soient reléguées au second plan ou décentralisées. Il n'en est rien. Toutefois, dans cette période particulière, nous avons besoin d'éclairer les décisions qui seront prises en nous référant à des réalités ancrées dans l'histoire. Les faits sont têtus et la façon dont les quartiers vont évoluer ne peut naturellement pas se résumer à de simples opérations de transformations urbaines. Dans les deux années à venir, nous devons travailler sur les contrats de ville et les contrats de plan Etat-région. Il sera alors important de s'appuyer sur un regard historique, qui ne soit pas nostalgique mais objectif.

Jeudi 17 juin 2004***Villes et mémoires
les archives de la politique
de la ville***Musée des Arts et traditions
populaires Paris**AMELLAL Kristell**
Ethnologue**ARNAULD Marie-Paule**
Directrice du Musée des
monuments français**ASSERAY Daniel**
Président du Conseil
d'administration - RésOVilles**BACHELERIE Marie-Laure**
Archives du CNRS**BARRE Nathalie**
Archives municipales Nantes**BEGUET Christophe**
Chargé d'études - Contrat de ville
communauté d'agglomération
Castelroussine**BENXAYER Morrade**
DAF - DP**BERNAT Mathias**
Equipe de développement local du XVII^e
arrondissement Paris**BESSIS Janine**
Conseillère Municipale, déléguée à la
Lecture Publique, aux Archives
municipales et au secteur sauvegardé
Mairie de DIJON**BESSOT Muriel**
Archives départementales
Seine-Saint-Denis**BIDAULT Ghislaine**
Mission Archives nationales - Recherche,
Membre du Conseil supérieur des
Archives**BOISSON Natanaël**
Archives municipales Saint-Ouen**BONNEBAS Katell**
Archives municipales Mantes-la-Jolie**BREEMERSCH Pascale**
Archives municipales Douai**BREVAN Claude**
Déléguée interministérielle à la ville**BRUS Pascale**
Service des archives Mairie de
Chateaudun**BRUSTON André**
Président - Programme interministériel
de recherche « Cultures Villes et
dynamiques sociales »**CAGNOT Martine**
Documentaliste - Mission de
préfiguration du Centre de ressources
et de mémoire de l'immigration**CANOVI Antonio**
Historien - Archivio Osvaldo Piacentini**CANTRELLE Isabelle**
Service archives Mairie Viry-Chatillon**CARDON Sandrine**
Chargée de mission - Espace Picard pour
l'Intégration (EPI) Centre de ressources
intégration et politique de la ville

CARPENTIER Caroline

Responsable des archives municipales
d'Aulnay-sous-Bois

CASTILLO Evelyne

Archives municipales Soisy-sous Montmorency

CHAPRON Guy

SGAR Champagne-Ardenne

CHATEAUVIEUX Christiane

Chef de projet - Ville de Grenoble, Service
Participation des habitants et
Développement social urbain (PHDSU)

CHATELLIER Clarisse

Mairie de Champigny

CHEIGNON Fabrice

Archives municipales Bois-Colombes

CITHAREL Eric

Chargé de la vidéo - Ville de Grigny

CLEMENT Jean-Yves

Directeur archives patrimoine Mairie
La Roche sur Yon

COMTE Richard

Stagiaire - DIV

CRETON Vincent

Chef de projet du contrat de ville
d'agglomération de Charleville-Mézières

DAMBRON Patrick

Chargé de cours

DE BOISDEFFRE Martine

Directrice des Archives de France

DE MARTINHO Monique

Chef de projet Paris Xe - Délégation à la
politique de la ville et à l'intégration
Mairie de Paris

De ROLAND Elisabeth

Chargée de mission histoire et patrimoine
Ville de Grigny

DEBOST Jean-Barthélemi

Bureau du patrimoine du Conseil général
de Seine-Saint-Denis

DENIS Sylvie

Archives municipales La Rochelle

DESHAYES Annie

Ministère de la culture DAG/DAT

DHERS José

ADREHS (Association de
Développement des Ressources
Humaines et Sociales)

DIDIER Michel

Responsable Centre de Ressources - DIV

DISPARTI Catherine

Mission AN Services Premier ministre

DOMENECH Barbara

Archiviste - DIV

DRIANCOURT Hélène

Chef de projet Politique de la Ville
XVII^e - Ville de Paris

DUGAST Romain

Mairie de Chelles

DURAND-SAVINA Sylvie

Chef du département lien social
et service public - DIV

EL KACHTOUL Jasmine

Archives municipales
La Celle-Saint-Cloud

ERNOULT Anaïs

Stagiaire - DIV

ESPOSITO Isabelle

Théâtre - Paris

EVEN Pascal

DAF/DPACI

FARALDI Luc

Consultant - Cabinet LFRE

FAURE ChristineArchives municipales
Saint-Pierre-des-Corps**FIZAMES Vincent**

Chef de projet - Meulan

FORET Catherine

Sociologue

FOURCAUT Annie

Professeur Paris I Panthéon Sorbonne

FOURNIER Nicolas

Archives municipales Dunkerque

GANDILLE Stéphanie

AM Bobigny

GAURY DelphineDocumentaliste - Mission de
préfiguration du Centre de ressources
et de mémoire de l'immigration**GENIAUX Sylvère**

Chargé d'études documentaires - DIV

GILG Isabel

Archives municipales Trélazé

GOERGER-VINCENT MichèleArchitecte-urbaniste
Prestataire CRPV PACA**GORGEARD Béatrice**

Archives municipales Mantes-la-Ville

GRAND Lucile

DAF

GRARD Dominique

Archives municipales Villeurbanne

GRAVERAUD Nathalie

Mission AN - Services Premier ministre

GRUSON Luc

Directeur - ADRI

GUARASCHI Eros

Directeur - Archivio Osvaldo Piacentini

GUERIN Patrice

Archives départementales Yvelines

GUERTIN FabienneChargée de mission - service politique
de la ville - Mairie de Blois**HAMON Caroline**

Journaliste, DIV

HADJOU Faddek

Association main d'œuvre

JACQUET Frédérique

Archives municipales - Saint Denis

JOUBERT SylvieResponsable archives
Mairie Viry-Chatillon**KOUATI Jamila**

Maison des Métallos, groupe Mémoire

LACASSAGNE XavierDirecteur service Documentation-
Archives, ville d'Aulnay-sous-Bois**LACHASSINNE Françoise**Service documentation-archives de
Neuilly-sur-Marne

LAGRANGE Martine

Consultant indépendant

LAMBELIN Marie-Pierre

Archives municipales Saint-Ouen

LANVERS Claude

Délégué-Adjoint - DIV

LAURIAC Nathalie

Directrice adjointe CR-DSU

LEBEL Anne

Archives municipales Dunkerque

LE BISSONNAIS ClaudieCoordinatrice « Ciné-ville » Ile de France
ARCADI Paris**LEDON Nathalie**Chef de projet
Ville de Garges-les-Gonnesse**LEFEUVRE Marie**

Archives municipales Rillieux-La-Pape

LEFILS Rose-Marie

Archives municipales Pierrefitte-sur-Seine

LEGOIS Jean-Philippe

Archives municipales Corneilles-en-Parisis

LEROY Marie

Chef de projet Blanc-Mesnil

LHOUMEAU HélèneMission Archives nationales
du ministère du travail, de l'emploi
et de la cohésion sociale**LIMON-BONNET Marie-Françoise**

DAF/DPACI

LIN-OLIVIER Sabine

Archives municipales Thiais

LOILLIER Caroline

Archives municipales Lunéville

MADÉLIN Bénédicte

Responsable Profession Banlieue

MAINVILLE Sylvain

Section des missions - AN

MALLARD AnnieChargée d'études auprès
du correspondant régional DIV
Service pôle observation
des territoires**MARIN Anne-Catherine**

Archives municipales Lyon

MARIUS Claude

UNSA

MENARD François

Chargé de mission - DIV

MICHEL Geneviève

Archives municipales Pantin

MISCHLER Julien

Archiviste - DIV

MONDET Marie-ChristineArchives municipales
Saint-Ouen l'Aumône**MORNET Michèle**Directrice et conservateur
du patrimoine
Ville de Colombes**MOULINIER Pierre**Membre du Comité d'histoire
de la Culture**MOURDIE Marie**

Médiathèque des Mureaux

MURGIER Pascal

Direction de l'administration générale
Département de l'action territoriale,
Chargé de mission pour la politique de
la ville - Ministère de la Culture

NADJI Sabrina

Chef de projet ville à la mairie de
Villetaneuse

NAHON Guillaume

Archives Départementales
Territoire-de-Belfort

NORMAND Gaël

Archives municipales Saint-Ouen

OBERTHAL Anastasia

Équipe de développement local du XVII^e
arrondissement

OPPÉTIT Christian

Directeur Archives départementales
Seine-Saint-Denis

PALMIERI Sandra

Archivio Osvaldo Piacentini

PENN Bénédicte

Archives municipales Bobigny

PESSIS Céline

Stagiaire - Cabinet LFRE

PIGE Alice

Archives-documentation Sartrouville

PILON Catherine

Chargée de Mission - DIV

POINSOT Marie

Responsable du service Rencontres et
Développement - Mission de
préfiguration du Centre de ressources
et de mémoire de l'immigration

PORTET François

Conseiller à l'ethnologie
Drac Rhône-Alpes

POUVREAU Benoît

Bureau du patrimoine du Conseil général
de Seine-Saint-Denis

PRADALIE-ARGOUD Françoise

Archives municipales
Boulogne-Billancourt

PREVOT Maryvonne

Professeur agrégé - Université Lille 1

PRIGENT Anne-Claire

Archives municipales Meudon

QUINTIN Odile

Présidente du Réseau AMADEUS

RASMUSSEN Jane

Chercheur - CRAPE- CNRS UMR 6051

RATEL Jacques

Service Archives et documentation
Garges-les-Gonnesse

RAUSCH Mireille

Mission Archives nationales
du ministère du travail, de l'emploi
et de la cohésion sociale

ROGER Nicolas

Archives départementales Yvelines

ROGER Jean-Pierre

Inter-réseau des professionnels DSU

SAGOT Renaud

Responsable du service Information
& Communication
Mission de préfiguration du Centre
de ressources et de mémoire
de l'immigration

SERVOLE Fanny

Chargée de communication
Mission de préfiguration du Centre
de ressources et de mémoire
de l'immigration

SOULAT Christiane

Présidente de l'association
Mémoires à Fontaine

SOUVIAT Véronique

Mairie de Grigny

SUIRE Yannis

DAF/DPACI

TABAURY Sylvain

Chargé d'étude Maison de Banlieue
Athis-Mons

TELLIER Thibault

Maître de Conférence - IUT B Lille 3

TETARD Françoise

Centre d'histoire sociale

THIEBAUD Anne

Archives municipales Stains

THIOLLIER Emmanuelle

Chef de projet
Ville de Garges-les-Gonnesse

THUAU Soazic

Archiviste
Service historique de la Marine

TOUBON Jacques

Président de la Mission
de préfiguration du Centre de ressources
et de mémoire de l'immigration

TOTARO Sonia

Archives municipales Castres

TRICOIRE Denis

Chargé d'information
Pôle de ressources départemental
ville et développement social

TSHITEYA M.

Directeur d'Échanges et productions
radiophoniques (EPRA)

VALETTE Marc

Chargé du Développement
inter-réseau DSU

VAN DEN NESTE Evelyne

Mission AN - Services Premier ministre

VEGLIA Patrick

Association Générique

VERON Sophie

Chargée de Mission
Mission Ville régionale Ile de France

VOIX Georges

Observatoire urbain de la ville de Roubaix

WOLKOWINSKI Pierre

Territoires, Identités et Développements
à Roubaix

WYBO Mathilde

Archives Municipales Douai

ZEGHOUD Najjia

Chargée de mission
détachée de l'Éducation nationale
Mission de préfiguration du Centre
de ressources et de mémoire
de l'immigration

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

LES SOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- TROPEANO Roger (Directeur de publication), *Les archives... un patrimoine, une mémoire*, FNCC Informations, n° 106, juin 1992, pp. 4 - 27.
- *Des archives de l'architecture aux archives de la ville* : table ronde tenue aux Archives nationales (Paris 1998). Paris : Direction des archives de France, 2001.
- Association des archivistes français. 5^e congrès des archivistes municipaux (Toulouse 2000). *Les archives et la politique de la ville*. Paris : La gazette des archives, 2005.
- PAQUOT Thierry ; LUSSAULT Michel et BODY-GENDROT Sophie dir., *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2000.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Délégation interministérielle à la ville. Actes du colloque *Les grands ensembles entre histoire et mémoire*, Paris, 24 avril 2001. <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/GrdsEnsembles.PDF>
- Agence pour le développement des relations interculturelles. Actes des ateliers de l'intégration locale (Lyon 2001). *Vers la démocratie culturelle*. Paris : ADRI, 2002.
- ARIESE, Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, IUP « Métiers des Arts et de la Culture », université Lumière-Lyon 2. *Les mémoires dans les villes, des enjeux pour les villes ? Mémoires urbaines et présent des villes*, Programme interministériel de recherche Cultures Villes et dynamiques sociales. Table ronde animée par André BRUSTON, Lyon, 24 novembre 2003. <http://socio.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-524.pdf>

- DUFAUX Frédéric, FOURCAUT Annie, SKOUTELSKY Remy, *Faire l'histoire des grands ensembles, Bibliographie 1950-1980*, Lyon : ENS éditions, 2003.
- ROUOT Claude, « Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : des lieux et des gens dans le devenir des villes », *Culture et Recherche*, n° 101, avril-mai-juin 2004, pp. 4 - 6.
- Dossier : Mémoire de quartiers, *Projections*, n° 11, mai-juin 2004, pp. 5 -13.
- TELLIER Thibault, Villes et mémoires, les archives de la politique de la ville, *Vingtième siècle Revue d'histoire*, n° 85, janvier-mars 2005, pp. 136 -138.
- BRUSTON André (dir.), *Des cultures et des villes, mémoires au futur*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, coll. Monde en cours, 2005.
- Délégation interministérielle à la Ville. *Travail de mémoire et requalification urbaine*. La Plaine Saint-Denis : Éditions de la DIV, coll. Guide repères, à paraître.

LES ACTIONS DE MÉMOIRE

- TELLIER Thibault, « L'exemple pionnier du quartier de l'Alma Gare à Roubaix de 1968 aux années 1990 », in *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies (fin XVII^e - fin XX^e siècles)*. Actes du colloque de Rouen, décembre 2002. Marseille : Créaphis, 2005.
- *Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999)*. Bobigny : Conseil général de Seine-Saint-Denis, DRAC Ile-de-France, 2003.
- DEBOST Jean-Barthelémi, *Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire des populations et/ou des territoires*, Association l'Entre-deux, Rapport de mission réalisée dans le cadre du programme de recherche interministériel « Mémoires, production de sens et de récits de et dans la ville », 2003.

- Vers un lieu de mémoire de l'immigration, *Hommes et migrations*, n° 1247, janvier-février 2004.
- Répertoire des acteurs et des actions de la mémoire de l'immigration en Nord Pas-de-Calais, *Les Cahiers D'un Monde à l'Autre*, n° 5, février 2004.
- « Mémoires partagées, mémoires vivantes », *Pour*, n° 181, mars 2004.
- GOUGEROT Karine, TABOURY Sylvain, *Billardon, Histoire d'un grand ensemble*. Marseille : CREAPHIS, 2004.
- JACQUET Frédérique, MORDILLAT Gérard, *Douce banlieue*. Saint-Denis : Les éditions de l'Atelier, 2005.
- « Mémoire des villes et des habitants : finalités, usages et conditions des démarches », La soirée du pôle de septembre 2005, Pôle de ressources départemental ville et développement social du Val d'Oise, Sarcelles, juillet 2006.

HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

- « Villes en crise ? » *Vingtième siècle Revue d'histoire*, n° 64, octobre-décembre 1999.
- Le grand ensemble, Histoire et devenir, *Urbanisme*, n° 322, janvier-février 2002.
- ANDERSON Antoine ; VIEILLARD-BARON Hervé, *La politique de la ville : histoire et organisation*. Paris : Actualité sociale hebdomadaire, 2003.
- PINOL Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine* (2 volumes), Seuil : Paris, 2003.
- JAILLET Marie-Christine, DEPINCE Karine, DURIEUX Vincent, JACQUIER Claude, « La politique de la ville », *Regards sur l'actualité* n° 296, décembre 2003.

- « La ville, entre urbanité et ruralité », *Histoire Urbaine*, n° 8, décembre 2003.

TEXTES OFFICIELS

- Avis présenté par Georgette ELGEY, « Les archives orales: rôle et statut », Avis et rapports du Conseil économique et social, Les Journaux officiels, 2001.
- TOUBON Jacques, « Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration », *Rapport au Premier ministre, Paris*: La Documentation française, 2004.

SÉLECTION DE RESSOURCES EN LIGNE

Dossier participant de la journée « Villes et mémoire » :
<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/dossierparticipant170604.pdf>

Direction des archives de France :
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>

Guide des sources d'archives sur la politique de la ville :
<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cac/fr/index.html>

Délégation interministérielle à la Ville :
<http://www.ville.gouv.fr>
<http://i.ville.gouv.fr>

Historique de la politique de la ville (1977-2005), mai 2005 :
<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/chronopolvil14062004.pdf>

Cité nationale de l'histoire de l'immigration :
<http://www.histoire-immigration.fr>

Les éditions de la DIV

Directrice de la publication :
Anne-Marie Charvet
déléguée interministérielle à la ville

Diffusion :
Délégation interministérielle à la ville
194, avenue du Président Wilson
93217 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 01 49 17 46 46 - Fax : 01 49 17 47 01
site internet : www.ville.gouv.fr

Conception graphique :
Grafy'

Imprimé en France par :
Imprimerie Jouve

ISSN : 1629-0410
ISBN : 2 - 11 - 094871 - X
Dépôt légal septembre 2006

La journée d'étude du 17 juin 2004 au Musée des Arts et Traditions populaires à Paris, sur le thème « Villes et mémoires : les archives de la politique de la ville », a été organisée par la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France.

Elle a réuni près de 200 participants : archivistes municipaux, universitaires, représentants des différents ministères concernés, élus, chefs de projet et responsables de collectivités locales, centres de ressources des réseaux ville et intégration, responsables d'associations. Elle a permis d'éclairer les enjeux de mémoire et d'histoire de la politique de la ville et de valoriser les initiatives déjà menées autour de trois thématiques : la mise en place de la politique de la ville (en tant que politique publique spécifique), la mémoire des lieux et du patrimoine urbain et la mémoire des habitants et des acteurs des quartiers.

Ce document rassemble les interventions et débats ainsi qu'une sélection bibliographique.



Délégation interministérielle à la ville - 194, avenue du Président Wilson
93217 Saint-Denis La Plaine
Tel : 01 49 17 46 46 - Site internet : www.ville.gouv.fr

Direction des archives de France - 56 rue des Francs-Bourgeois
75141 Paris cedex 03
Tel : 01 40 27 60 00 - Site internet : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr

ISBN : 2 - 11 - 094871 - X
ISSN : 1629-0410

Prix : 9,15 € / 60 F

Les éditions de la DIV